

LO PUBLIAIRE



St Bauzille est resté tout cet été en bordure du mauvais temps, les intempéries ont toujours suivi l'itinéraire Pyrénées, Massif Central, Alpes. Le grondement lointain des orages, les faibles ondées, les souffles du mistral et de la tramontane qui se mêlent et pour en définitive s'annuler, n'ont pas trop perturbé notre vie estivale .

Après un séisme politique, celui de la bourse, les grandes entreprises de la communication qui s'écroulent .

Champions du monde en 1998, champions d'Europe en 2000, adulés, héros de publicité, montrés en exemple.....

Battus en 2002, atterrissage forcé sur terre, feux nourris de critiques

Tour de France, des vitesses époustouflantes, des victoires de légende... mais peut-être des nouveaux produits qui vous transforment en étoile filante ?

Tout est sujet à laisser planer un doute réel ou simplement pour alimenter la une des journaux .

St Bauzille est un village qui reste encore enraciné dans ses traditions, mais qui veille à ne pas passer à côté du modernisme qu'il est nécessaire d'évaluer et à ne profiter que de ses effets heureux .

Pour éviter la concurrence de Sumène, la fête votive a été avancée aux 9,10,11 août, heureuse décision qui a amené chaque jour son flot de personnes enchantées du spectacle organisé par le comité des fêtes, bande de copains responsables qu'il faut féliciter .

La foire artisanale a démontré que chacun d'entre nous possède un champ cultivé dans son coeur et qu'il veut en connaître le moindre recoin, le nom de chaque brindille, de chaque être vivant qui le peuple .

Les artisans, les artistes se sont exprimés et sont satisfaits des nombreux contacts chaleureux et prometteurs qu'ils ont rencontrés .

Le 15 août, pour ne pas rompre totalement

avec les traditions, une initiation au jeu de boules lyonnais s'est déroulée sur la place du Christ aménagée à cet effet. Des équipes se sont affrontées sous les feux ardents du soleil, applaudies par de nombreux spectateurs. La journée s'est terminée par une animation musicale et dansante devant les cafés surpris et ravis de servir tant de clients, pourtant la fête de Sumène avait bien lieu .

St BAUZILLE n'est pas et ne sera jamais un village dortoir car il possède une richesse qui ne se calcule pas, dont la valeur est inestimable, il possède de nombreux bénévoles dont l'objectif principal est de nous faire bien vivre ensemble : cette année ils ont réussi .

Mais il faut continuer à s'investir pour écarter cette éventualité qui plane tout de même sur nos têtes .

J'ai parlé trop vite, la trajectoire des intempéries s'est infléchie et a frappé durement nos voisins de Marsillargues et du Gard. Une année de pluie à Paris est tombée en une nuit. Ici et là, phénomène qui se répète une fois tous les cent ans, des digues fragilisées se sont rompues sous la pression des eaux, des maisons construites près du lit d'une rivière ou d'un ruisseau ont été emportées ou dévastées, des victimes surprises par la montée brutale de ces eaux tumultueuses, des personnes qui ont tout perdu. Il faut être solidaire et actif car cela n'arrive pas qu'aux autres

Lo Publiaire se fait un devoir de rendre hommage à tous ces bénévoles, ces donateurs qui participent à l'aide aux sinistrés de l'Hérault et du Gard .

Nous avons perdu, soit par accident, soit des suites d'une maladie, des personnes qui ont traversé la vie de notre village au service des autres ; là encore Lo Publiaire ouvre ses pages pour mettre en relief leurs valeurs humaines et leur rendre un dernier hommage .

Jacques DEFLEUR

Lo Publiaire

(Association loi de 1901)
Rue de la Roubiade
34190 St BAUZILLE DE PUTOIS

Journal d'information trimestriel :
Agonés, Montoulieu, St Bauzille de Putois

- Président : Jacques DEFLEUR
- Composition : Thierry CELIE
- Rédac. : Signataires des articles

Prochaine parution
N° 67 Octobre 2002

Impression : Arceaux 49,
1027 rue de la croix verte, Montpellier

Ah! Quelle Fête!!!

Chers St Bauzillois, (de souche, de cœur ou d'adoption), Chers Agonésiens, Chers Montoulibains, Chers estivants, c'est avec grand plaisir que le Comité des Fêtes vous remercie encore une fois pour avoir été les artisans d'un tel succès. Car nous avons bien le sentiment d'avoir réussi et atteint (voire même dépassé par moments) les objectifs que nous nous étions fixés. Mais sachez que nous savons bien à qui nous devons cela. Par votre participation et par vos messages chaleureux, vous avez récompensé l'ensemble du Comité de tous les efforts produits depuis de nombreux mois. Merci également de votre accueil pour la tombola et pour le Fougasset. Nul doute que vous avez grandement contribué à la réussite et à la renommée de cette fête et que l'année prochaine nous en récolterons à nouveau les fruits.

Chers sponsors, la production d'un livret, inédit pour la fête à St Bauzille, et l'encart sur les affiches, ont permis l'augmentation du budget et par la même l'enrichissement de la fête par de nouveaux spectacles et l'occupation réelle des journées et des après midi.

L'équilibre respecté entre le plan d'eau et le centre du village s'est avéré être une approche de la fête très appréciée, faisant plaisir, semble-t-il, à toutes les générations. Merci à tous les habitants de la Place du Christ pour avoir supporté quelques nuits bruyantes, indispensables (du moins le croyons-nous) à la montée en pression juste avant la Fête.

Chers Employés Municipaux, encore une fois merci. Nul ne peut s'imaginer ce que nous avons pu vous demander et ce que vous avez pu réaliser dans des temps records. Le temps passé à l'organisation de ces festivités est la preuve, fallait-il encore l'apporter, que vous êtes entièrement au service de votre village. Ce succès dont tout le monde ou presque nous parle est aussi le vôtre, soyez en certains.

Cher monsieur le Maire, Merci de la confiance que vous et votre équipe municipale ont placée en cette équipe jeune, dynamique, attachée à ses racines et soucieuse de donner à Saint Bauzille l'image d'un village plein de vie, où l'on sait encore faire la Fête. Mais avant tout, Merci de ce feu d'artifice qui cette année, nous en sommes maintenant convaincus, restera comme le feu d'artifice le plus beau du Canton.

Quant à vous, chers collègues, à titre personnel ou membres d'associations, qui à un moment donné de la Fête, vous êtes investis l'espace d'un instant avec les membres du Comité à la réalisation de l'une ou l'autre de ses manifestations, soyez en ici remerciés (Préparation des moules, accrochages des drapeaux, permanence à la buvette, aide à la mise en place des tables, préparation du Marché de Pays, etc.). Que votre exemple serve et nous permette de recruter ceux qui se sentent intéressés par une expérience au sein de notre équipe !

A vous les jeunes de la Classe, Merci pour votre participation sans faille, votre dévouement et votre

Au Sommaire de ce Numéro

<i>Editorial.....</i>	<i>2</i>
<i>Ah! Quelle Fête!!!.....</i>	<i>3</i>
<i>Un marché de pays dans le vent....</i>	<i>4</i>
<i>Montoulibens de l'été</i>	<i>5</i>
<i>Couleurs et senteur de la garrigue ...</i>	<i>5</i>
<i>La rencontre impossible</i>	<i>6</i>
<i>Reconnaissons nos aînés.....</i>	<i>7</i>
<i>Médecin de campagne.....</i>	<i>8</i>
<i>Grand jeu concours ; Les réponses</i>	<i>10</i>
<i>Le cochon</i>	<i>12</i>
<i>Les Foulées du Thaurac</i>	<i>13</i>
<i>Souvenir d'une amitié de plus de 60 ans.</i>	<i>14</i>
<i>SCB La Séranne.....</i>	<i>15</i>
<i>Noce de platine.....</i>	<i>16</i>
<i>Les allergies alimentaires</i>	<i>16</i>
<i>Règles de publication des articles .</i>	<i>17</i>
<i>L'insécurité.....</i>	<i>18</i>
<i>Compte rendu des conseils</i>	<i>19</i>
<i>Etat civil</i>	<i>25</i>
<i>Service de garde</i>	<i>26</i>
<i>Adieu Nanette</i>	<i>26</i>
<i>En hommage à Anny</i>	<i>26</i>
<i>En pays de poésie</i>	<i>26</i>
<i>Chronique villageoise</i>	<i>27</i>
<i>Comité des fêtes :</i>	
<i>Bulletin réponses -</i>	<i>27</i>

*Illustration page de couverture
- Une souche -*

*Reproduction interdite de tout ou partie de
texte, sans l'accord écrit de l'auteur, édité
dans le journal*

"Lo Publiaire Sant Bauzelenc"

abnégation. Vous êtes assurément les artisans du succès de la Fête. Un seul reproche, mais qui n'en est pas un, votre endurance époustouflante, qui nous fait regretter nos vingt ans Nul doute que vous avez envie maintenant de prolonger le bail.

A vous les membres du Comité, Merci. Merci d'avoir cru en ce que vous faisiez, c'est je crois la principale clé de cette réussite. Merci d'avoir passé des nuits à afficher, des journées à démarcher des sponsors, des après midis dans les campings, des soirées à vendre des tombolas, Merci d'avoir donné de votre temps, au téléphone, avec les forains, avec les producteurs de produits locaux, avec les groupes et orchestres, etc., d'avoir fait de la glace, d'avoir fait des courses, à Saint Bau, à Ganges ou à Montpellier,

etc., d'avoir passé du temps avec France Bleu Hérault, Midi Libre, d'avoir démarché pour les repas, d'avoir fait des montages incroyables pour faire fonctionner la sono, d'avoir fait revivre l'Union Bouliste l'espace d'une journée, etc. Nous ne pouvons pas énumérer ici tout le travail préparatif à la Fête, mais vous savez tous quelle part vous avez pris dans ce succès. Quant au travail fourni durant la Fête, il fut de grande qualité n'en doutez pas.

Maintenant, nous ne sommes tout de même pas dupes, et ne croyons pas avoir réalisé la Fête parfaite, loin s'en faut. C'est pourquoi, le Comité des Fêtes vous propose une grille "réponses - propositions suggestions" afin d'améliorer ce qui ne va pas en vue d'enrichir la prochaine Fête par vos propositions. Ne seront lues et prises en compte que les grilles où

figureront un nom, rejetant par la même toute réponse anonyme. Nous tenons beaucoup à cette grille car elle sera pour nous le vivier d'une fête constamment renouvelée, prenant en compte vos attentes. N'hésitez donc pas à faire vos propositions et à les remettre au Comité des Fêtes (par courrier: Comité des Fêtes, Mairie, 34190 St Bauzille de Putois, ou en main propre à l'un des membres du Comité des Fêtes) qui se fera un plaisir de diffuser les résultats de cette enquête par le biais de ce journal.

Quoi qu'il en soit, Le Comité des Fêtes vous souhaite à toutes et à tous une bonne rentrée et vous donne rendez-vous d'ici quelques semaines pour la poursuite de ses activités.

*Le président
du Comité des Fêtes
Philippe Bertrand*

“ Un marché de pays dans le vent ”

Le dimanche 11 août, sur la place du Christ, s'est déroulé le premier **marché de pays** en association avec la désormais célèbre **fête votive du 11 août**.

Ce marché fut une agréable surprise tant par l'enthousiasme des exposants que par l'engouement incroyable du public.

En quelques heures, les stands gastronomiques furent pris d'assaut et même dévalisés, foie gras de la famille Chafiol, cartagène et vins des Caizergues, fruits de mer de Loupian, fromages de la ferme des Moreau, miel de Pont D'Hérault, olives et vins de St Jean De La Blaquière, connurent un succès tel que cela dépassa même les espérances les plus optimistes de certains producteurs.

Les jeunes chasseurs, Clément Célié, Jean-Marcel Gay, François Guillou, offrirent un stand informatif et instructif

sur la faune et la flore de notre région qui fut fort apprécié des spécialistes comme des novices. L'association de pêche quant à elle, sut aussi proposer une animation pédagogique autour du fleuve Hérault.

L'artisanat étant représenté magistralement par des productions originales, de grandes qualités et souvent originaires de St Bauzille : vitraux, sculptures végétales, poterie culinaires, couteaux Laguiole, ainsi que la très attractive démonstration de forge à l'ancienne par André Signoret.

Les entrepreneurs eux aussi purent tirer leur épingle du jeu, Lamouroux (électricité), Laussel (électroménager), Bertrand (meubles), Desruelles (6 corps d'état), Fleury (coiffure), en ayant de nombreux contacts et en réalisant quelques belles ventes.

Le milieu artistique St Bauzillois a connu l'une de ces plus belles journées avec les présentations picturales de Messieurs Suzanne, Rebol et Tessier, qui a eux trois mériteraient de figurer dans une galerie d'art. Les photographies de paysages de Claude Fournier ne firent qu'amplifier cette somme de talents.

De plus, si ce marché fut réussi, c'est aussi grâce à "La petite ferme de Martine" du Mas Robespierre, qui démontra par la variété de son élevage, le sérieux et l'amour d'un travail bien fait et surtout une qualité de produits, que l'on peut déguster avec plaisir volailles, oies et autres lapins. L'office de tourisme a bien évidemment reçu la visite de nombreux estivants ravis de s'imaginer en villégiature dans un canoë ou suspendu à un parapente ou bien, en découvrant la spectaculaire

maquette de la grotte Des Demoiselles, en train de visiter le monde souterrain.

Les commerçants et cafetiers du centre du village ont bénéficié de cette journée et de l'afflux de visiteurs affamés et assoiffés grâce à cette régénération du cœur de notre cité.

Par ce marché, le pays St Bauzillois et le monde rural ont su faire l'étalage de tout leur savoir faire et de leurs innombrables richesses qu'il faut absolument préserver. Ceci fut d'ailleurs souligné par Messieurs Carluay (maire de St

Bauzille) et Rigaud (maire de Ganges et conseiller général), lors de leurs allocutions respectives.

Enfin on ne peut terminer cet article sans remercier le Comité des fêtes et plus particulièrement son président Philippe Bertrand pour son soutien total dans cette aventure, ainsi que les employés municipaux pour leur disponibilité.

Bien sûr, nous ne remercierons pas le vent qui s'invita fort impoliment en début d'après-midi, nous contraignant à clôturer

prématurément la foire.

En souhaitant que **le marché du pays St Bauzillois**, devienne une tradition lors de la fête votive, nous saluons respectueusement les visiteurs, exposants, riverains et commerçants de ce dimanche 11 août.

Le collectif organisateur :
Ferrand Céline, Rouvière Marcel, Rey Benjamin, Viala David, Alle Oscar, Mourrier Bruno, Peyriere Serge et Vidal Christophe.

La saison estivale est terminée depuis déjà plus d'un mois, la ronde des saisons suit son cours immuable et nous avons une pensée particulière pour tous les "touristes" fidèles à Montoulieu depuis tant d'années. Pendant un bon mois, la population de notre petite commune passe de 120 à 600 habitants ! Montoulieu accueille toujours plus de monde, venant des quatre coins de France et de l'étranger. Et oui, nous recevons des Belges, des Italiens, des Hollandais, des Canadiens et ... des Français. Parmi eux, certains reviennent chaque année goûter aux

charmes de notre vallée ... C'est la cas de Michel et Hélène, professeurs à Amiens, qui passent une partie de leurs vacances à Montoulieu depuis onze ans. Ensuite il y a tous nos amis Belges ... Jean-Marc et Christiane sont venus pour la première fois, par hasard, il y a plus de dix ans, ils ont aimé notre région, sont revenus l'année suivante avec leurs frères et soeurs qui, à leur tour, ont fait connaître Montoulieu à des amis ! C'est ainsi que cette année une cinquantaine de personnes ont séjourné dans les campings de la commune.

Montoulibens de l'été ...

B. Lebon, AM Léonard.

Grâce au repas organisé, chaque Jeudi soir, dans le théâtre de verdure, les habitants du village et les campeurs peuvent se rencontrer, favorisant ainsi des échanges enrichissants pour tous, dans la convivialité et la bonne humeur. C'est donc avec impatience que nous attendrons la saison prochaine pour retrouver tous ces Montoulibens de l'été...

Journée de, découverte autour de la garrigue

Le comité des fêtes de Montoulieu, en partenariat avec la municipalité, organise pour la troisième année, le 11 Novembre, une journée consacrée aux différentes richesses que nous apportent la garrigue qui nous entoure. Vous pourrez y voir diverses expo-sitions : l'amandier et l'olivier n'auront plus de secret pour vous ; tout vous sera dévoilé sur la construction d'une charbonnière ; vous découvrirez, ou reverrez, les outils utilisés par nos anciens ; vous pourrez admirer des photographies sur cette belle nature ainsi

que les peintures de nos artistes locaux ; vous en connaîtrez un peu plus sur les fossiles et les pierres, témoins de nos origines. Dans le théâtre de verdure vous verrez les animaux de la ferme : cochons, canards, vaches poules, etc ... ainsi qu'une exposition de chien de chasse et différentes manifestations. Au centre du village se tiendra une foire des produits du terroir et de l'artisanat : tout sera fait pour satisfaire votre gourmandise et votre plaisir miel, confitures, sirops, foie gras charcuterie, huile d'olive, fruits, légumes, escargots, vins, plantes, sans oublier tous nos artisans : objets en

Couleurs et senteur de la garrigue ...

B. Lebon, AM Léonard.

bois, en cuir, poterie... Bref, une symphonie de couleurs et de senteurs donneront à cette journée une saveur particulière. Surplace, vous trouverez un restaurant et le stand du comité des fêtes pour faire une halte si vous le désirez. Nous espérons donc vous voir nombreux, à Montoulieu, le Lundi 11 Novembre 2002, pour vous faire connaître et aimer un peu plus notre garrigue.

Il était une fois...une dame d'un certain âge qui habitait une petite maison avec un jardin, à l'orée d'un village du midi. Elle était gentille. Tout le monde l'aimait bien. Surtout les enfants. Pourquoi les enfants ? Peut-être parce que, depuis sa jeunesse déjà lointaine, elle s'était toujours occupé des enfants. Non pas pour les garder, les soigner ou même leur faire d'école. Mais pour leur raconter des histoires. Non pas des histoires qu'on trouve dans les livres, mais de celles qu'on invente au fur à mesure, quand on a devant soi des gamins de tous âges, de tous milieux, de toutes origines, qui vous écoutent de toute la force de leur cœur, immobiles, les yeux écarquillés, avides de vous suivre dans le monde merveilleux de vos propres rêves. Et toute sa vie, son plus grand bonheur a été de marcher avec eux dans les sentiers de son imagination inépuisable. Avec eux et souvent avec leurs frères ou sœurs plus âgés, avec leurs parents et même leurs maîtres d'école, ravis de retrouver l'espace de quelques minutes le regard tout neuf de leur enfance perdue.

Ce soir là, elle s'était endormie tranquillement comme chaque soir. Il faisait chaud et sa fenêtre était restée ouverte. Tout était calme. Pourtant, un bruit de conversation l'a réveillée, en pleine nuit. Elle s'est levée et s'est penchée à la fenêtre. La pleine lune brillait dans le ciel. Mais l'ombre des arbres l'empêchait de bien distinguer un groupe d'interlocuteurs assis en rond dans l'espace libre du jardin. Il y avait des voix différentes, enfantines ou graves, au débit rapide ou lent, mais qui, toutes, lui disaient quelque chose. Elle tendit un peu plus l'oreille, rajusta ses lunettes. Un silence s'établit, puis une voix reprit d'un ton doux, mais ferme :

" C'est quand même curieux qu'on n'y arrive pas", un ton aigu, mais pas celui d'un enfant. La dame se pencha un peu plus pour scruter dans l'ombre d'où venaient ces mots. Un bref instant, le nuage qui passait devant la lune s'était écarté et elle pu reconnaître la forme d'un lapin assis. Mais pas n'importe quel lapin. Un lapin...vert. Comme celui qui avait habité ses premiers contes, il y a bien longtemps. Etonnée, elle s'est frottée les yeux pour chasser de sa vue une possible illusion. Le nuage a de nouveau caché la lune et tout est retombé dans le noir. Et de ce noir est monté une phrase d'une tonalité grave : "Chacun d'entre nous cherche depuis longtemps. C'est vrai. On trouvera peut-être un jour, qui sait ? " Qui a parlé ? Ca venait de cette tache plus sombre que l'ombre, là-bas, près du rosier. On dirait...oui, on dirait Manu, le vieil ours brun qu'elle avait inventé le jour de sa première visite aux enfants malades de l'hôpital, près de chez elle. Elle avait à peine 10 ans et on lui avait demandé de venir les voir, une veille de Noël. Devant ces petits alités ravis et devant deux ou trois infirmières émues, elle avait fait marcher le gros Manu dans la montagne pour secourir un groupe de promeneurs qui s'y étaient perdus et les reconduire au village dans la vallée. Une autre voix se fit entendre ; "C'est normal. Il faut bien qu'on sorte de quelque part, que quelqu'un ou quelque chose ait pensé à nous, sinon on ne serait pas là ". Le nuage était parti. On y voyait plus clair. Ce n'était ni un lapin, ni un ours qui venait de parler. C'était un vieil homme, vêtu d'un pantalon sans couleur et d'une peau de mouton, appuyé sur un gros bâton. La dame s'est alors rappelée, Louis, le berger, celui qu'elle avait présenté, à son passage

à l'école, comme le modeste héros d'une histoire qui avait rendu doux et attentif les galopins les plus terribles de la classe. Il avait sauvé tous les habitants de la vallée et tous leurs troupeaux en éteignant, à lui tout seul, le début d'un incendie qui aurait tout détruit.

Puis c'est une brunette de 6 ou 7 ans qui est intervenue, ses yeux malicieux brillaient dans l'obscurité," Quand j'ai peint en bleu tout le village, à travers la vitre de la sorcière, j'aurais pu me demander comment l'idée m'en était venue. Quelqu'un avait dû me la souffler ? "

C'était vrai, se dit la dame. C'était moi. On m'avait demandé d'écrire un conte sur le thème de la couleur. Une petite fille voulait se venger d'un affront. Une sorcière (une gentille) lui avait donné le moyen de le faire sans trop de gravité. Et tout le village, pendant quelques instants, a été tout bleu.

Après, ça été le tour d'un chien. Un chien ordinaire qui a dit ; " Oui. Moi aussi j'étais perdu. J'aurais dû mourir écrasé par une voiture, ou piqué à la SPA, mais on m'a fait retrouver mon maître, le vrai. Qui me l'a fait retrouver ? "

Voilà Médor, se dit la dame. On l'avait abandonné. Il était sale, pas beau. Les autres chiens le pourchassaient partout. Mais un jour, il a senti quelque chose et s'est approché d'une porte fermée. Quand elle s'est ouverte, il a retrouvé son premier maître, celui qui, tout jeune, avait dû quitter le village pour de longues années, et qui venait juste d'y revenir. Le seul qui avait vraiment aimé Médor et qu'il n'a plus quitté. C'est un voisin qui m'avait raconté une histoire semblable, et je l'avais écrite dans un petit journal.

D'autres personnages ont continué dans la nuit. Il y a eu l'extra-terrestre qui faisait

voyager les enfants du village d'une planète à l'autre. Les trois demoiselles de la Grotte qui sont revenues l'habiter après les travaux de rénovation, le petit rouge-gorge qui a perdu son frère dans le jardin d'à côté, la chèvre qui, avant le duel qu'elle devait avoir avec le loup s'était arrangée avec le dentiste de celui-ci pour rendre ses dents inoffensives. Et beaucoup d'autres encore. Et tous se demandaient qui avait bien pu les inventer, et s'il serait possible un jour, de rencontrer leur auteur. La dame les a écoutés, appuyée sur son coude, à la fenêtre, avec une attention à la fois émue et troublée, jusqu'à ce que passe sur le chemin, un groupe de jeunes gens qui

riaient et chantaient à tue-tête dans la nuit. Alors tous les occupants du jardin se sont dispersés et ont subitement disparu. La dame a regardé le jardin désert, un moment, puis a fermé la fenêtre et s'est recouchée.

Le lendemain, à son réveil, elle s'est demandée pourquoi la fenêtre était fermée. Puis elle s'est rappelée. Oui, ça devait être un rêve... un beau rêve qui a amené un joli sourire sur ses lèvres.

Tous ces personnages se dit-elle n'existent que dans ma tête. On aurait dit qu'ils me cherchaient.

Comment auraient-ils pu me trouver ? Au loin, la colline s'éclairait au soleil levant. Le ciel étendait son immensité bleue au-dessus des champs de

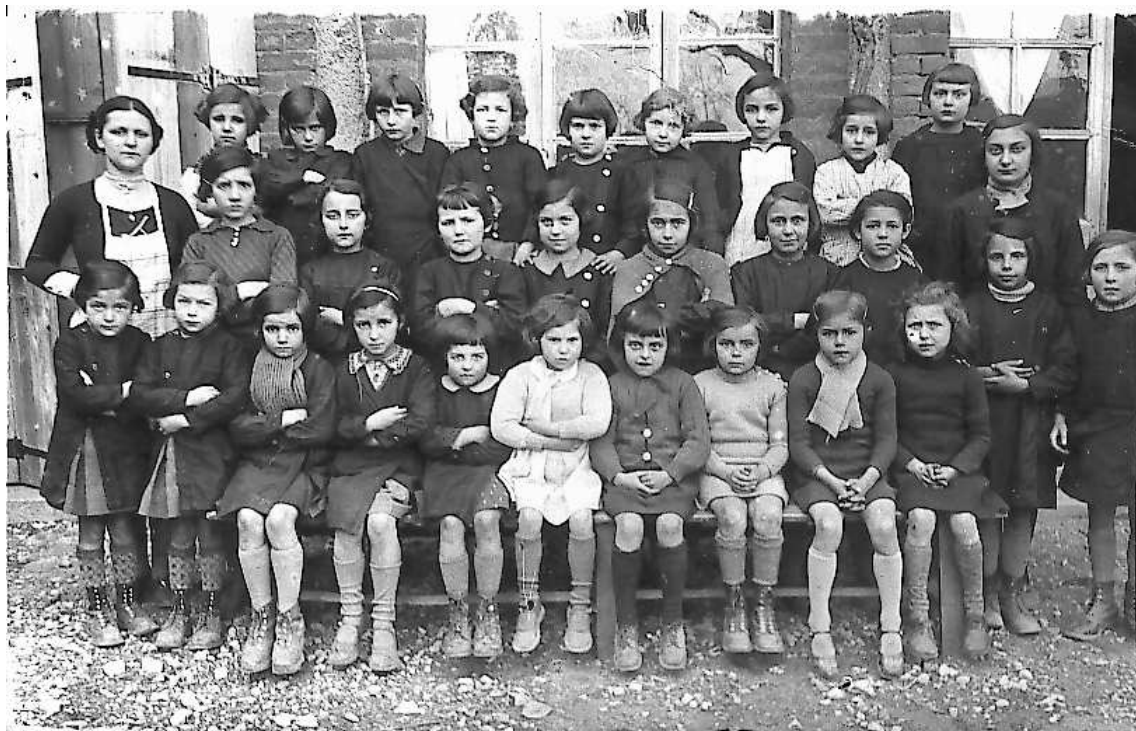
vignes, le clocher de l'église sonnait lentement ses sept coups, le monde s'éveillait autour d'elle.

Je fais partie de ce monde, comme mes personnages font partis d'un autre monde, que j'ai créé. Et si ce monde "réel" dont je fais partie était, lui aussi, une immense histoire, racontée par quelqu'un que, de toute ma vie, je ne pourrais pas rencontrer....

Comme les héros de mes propres contes ?

Elle se regarda dans le miroir, se fit un clin d'œil et se dirigea vers son bureau où l'attendait une feuille blanche et son stylo pour que naisse encore une nouvelle histoire.

Reconnaissons nos aînés



Ecole libre CE1 et CE2 St Bazille de Putois 39/40

1er rang haut : Lucette Cancel - Josette Voisin - Laure Perrier - Georgette Gay - Irma Girard - Camille Pagès - Bernadette Esparcel - Laure Rodier - Henriette Issert - Janine Issert.

2ème Rang : Melle Donadiou - Isabelle Quirantés - Juliette Voisin - Elise Martial - Francine Girard - Madeleine Verdier - Simone Martial - denise Malavielle - Laure Martial - Monique Rouger.

3ème rang : Agnès Dusfour - Marcelle Dusfour - Marguerite Quirantés - Simone Fontugne - Marie-Claire Requi - Thérèse Martial - Issert - Anne marie Mathieu - Anne Marie Ricard - Gilberte Mourgues.

A l'évocation de ce titre " Médecin de campagne ", une image surgit aussitôt, un homme habillé en noir, une ample cape flottant autour de lui, une sacoche dans une main, l'autre retenant son chapeau, une porte s'ouvre dans la nuit, des visages faiblement éclairés par les flammes d'une cheminée et la phrase qui tombe " faites bouillir de l'eau et apportez du linge propre", et tout le monde s'anime, soulagé d'agir enfin après une longue attente angoissante du médecin de campagne.

A St Bauzille, après la guerre 1914 1918, c'était le docteur Paul BOUDERESQUE qui exerçait. Au début il portait même son habit militaire de major, puis ce fut un manteau noir. De temps en temps il sortait de sa profonde poche un quignon de pain et mordait dedans comme pour se donner des forces, il marmonnait entre ses dents en pensant au malade qu'il allait examiner, il connaissait toutes les familles et devinait déjà la maladie qu'il allait affronter. D'ailleurs en entrant dans la maison il avait toujours les mots justes parfois c'était " ici vous mangez trop de gibier ".

Il était très populaire, il était devenu conseiller municipal vers les années 1950.

A ses débuts, peu de malades, rappelez vous l'aspect des instruments médicaux, terrible ; à la pharmacie ce n'était que des préparations donc une longue attente, aussi il soignait souvent avec des tisanes, beaucoup d'ail dans ses prescriptions. Quand il donnait une ordonnance, tout le monde se regardait effrayé, ce devait être grave.

Rappelez vous les remèdes de nos anciens : pour commencer tous les matins une cuillerée à soupe d'huile

de foie de morue, bonjour le goût, le vin d'aspic après une frayeur, l'extrait de "quinquina" pour ouvrir l'appétit, de la teinture d'iode dans du lait qu'il fallait boire aux premières toux, puis c'était les cataplasmes à la moutarde, du thermogène et même des ventouses qui vous procuraient des boursouflures dans le dos, je ne parle pas des sangsues et des saignées à tout propos, il fallait être vraiment malade pour se faire soigner.

Il avait une voiture, une SIMCA 8, Emile AGUSSOL et Angel COMBET ont été ses chauffeurs et amis.

C'était un chasseur, le premier a utilisé un chien d'arrêt, il aimait à jouer aux cartes avec Eugène TESSIER.

Ce tableau haut en couleurs du médecin de campagne du début du 20 siècle à St Bauzille marque bien le côté pittoresque et original de notre village, il a laissé une trace que d'autres suivent encore.

D'abord le docteur RIGAUD, il habitait cette grande maison blanche entourée d'un grand parc qui fait le coin de la montée du Croutou et de la rue Neuve, l'été il se faisait remplacer par un jeune docteur qui roulait en "Lambretta", le docteur Gérard PALAHI, l'un est chasseur puisqu'il est le président actuel de la St HUBERT de St Bauzille, l'autre, non.

Il m'a reçu dans sa maison rue Neuve, il me précisait qu'à ses débuts il habitait en face en location chez M. BASSET.

Aujourd'hui il habite une grande maison blanche genre colonial, avec sa grande terrasse qui surplombe un jardin pavé de dalles blanches, agencé en 4 espaliers ; sur chacun d'eux une fontaine et même une cascade qui dévale des

rochers de couleur ocre, il commente " j'adore l'eau, peut-être mes origines lointaines, grecques ou espagnoles ? "

Je lui posais quelques questions sur sa carrière, il est né à Montpellier, après ses études, un an d'interne, puis le service militaire comme médecin chef de la place de Béziers, en 1961 il s'installe à St Bauzille.

Il a été tout de suite adopté pas comme chasseur mais comme joueur à l'Etoile Sportive, il jouait ailier, il criait " à moi " en fonçant le long de la touche, là aussi il courrait vite, infatigable. Adopté comme médecin, en ce temps là, il fallait tout faire, recoudre les blessures, réduire les fractures, pratiquer les intraveineuses. Une anecdote : généralement dans chaque village une femme était connue pour faire les intramusculaires, quelques abcès à soigner.

Combien d'enfants a-t-il mis au monde, il n'en connaît pas le nombre. Quelques souvenirs : il acceptait que les pères assistent aux accouchements; l'un d'eux a enregistré le premier cri de son enfant; un autre s'est posé la question à haute voix : "quel prénom je vais bien pouvoir lui donner ?" le docteur jette à la cantonade " celui du président américain, Fitzgerald.

A ma demande, il se remémore quelques diagnostics particuliers, quelqu'un d'Arles qui passait ses vacances à Brissac est victime d'un malaise, il raconte au médecin qui vient d'arriver qu'il a eu les mêmes symptômes à Arles et il avait été hospitalisé pour un malaise cardiaque, le médecin appelle donc d'urgence le cardiologue. En l'attendant il lui pose quelques questions, "parlez moi de votre emploi du temps d'aujourd'hui", j'ai traité mon jardin, c'est vrai j'avais

aussi traité mon jardin quand ça m'est arrivé à Arles", c'était bien une intoxication au produit utilisé, son cœur était solide, le cardiologue s'était dérangé pour rien.

Ceci prouve la difficulté du diagnostic, cerner le problème, envisager des hypothèses, en éliminer par déduction, discuter avec le malade, se servir de son expérience et choisir parfois avec de l'intuition et surtout ne pas se tromper.

A Notre Dame de Londres il a été en présence d'un homme avec une forte fièvre, les analyses de sang faisait penser à une leucémie. En fait c'était la maladie du sommeil. Un autre cas était soigné pour une typhoïde c'était en fait le paludisme. Parlons un peu de ses problèmes que souvent ses actes ou ses décisions peuvent engendrer. Par exemple à ses débuts il pratiquait une anesthésie pour coudre une blessure. Le plus souvent c'était un enfant qui en se baignant avait marché sur un tesson de bouteille ou une ferraille. Un jour un enfant fait une réaction brutale à ce produit, ses lèvres deviennent bleues, bouche à bouche, piqûre appropriée, il est sauvé. Depuis il les dirige vers la clinique de Ganges, mieux équipée.

Vous voyez que la vie du médecin de campagne n'est pas simple, les consultations à son cabinet, à domicile, les urgences de jour comme de nuit, les visites à ses malades hospitalisés. Le docteur PALAHI n'a jamais pris de vacances, il aménage son temps de travail très prenant et ses loisirs, promenade en voiture, sa passion, le sport, gymnastique et vélo.

Vous connaissez l'ambiance des salles d'attente, quelques chaises appuyées sur les quatre murs, une petite table au milieu recouverte de journaux pas toujours du jour et suprême élégance, une plante verte dans un coin et là, commence l'attente.

S'il y a du monde, des conversations s'engagent, les sujets sont variés, soit des commentaires sur les maladies, les soins, les remèdes, parfois c'est une rencontre surprise alors ce sont les nouvelles de la famille, des proches et amis puis les souvenirs et la porte s'ouvre". Suivant " les descriptions s'arrêtent jusqu'à la prochaine fois. Chez le docteur PALAHI c'est mieux l'été, car la salle d'attente est dehors sous la terrasse, à l'ombre d'un immense marronnier, près d'une fontaine qui clapote, havre de fraîcheur, que l'on voudrait éviter mais notre santé nous invite souvent à en profiter. Parfois une personne arrive furtivement et nous prévient c'est juste un papier à signer et elle se glisse entre deux personnes. Vous en avez aussi avec une sacoche et parfois un ordinateur portable; alors là ce sont les visiteurs, les commerciaux des laboratoires, ils passent à leur tour et ne restent pas longtemps. Quand une maman est là avec son jeune enfant qui pleure manifestement mal à l'aise, tout le monde propose sa place que refuse la maman connaissant la gravité" de la maladie. L'hiver, c'est à l'intérieur, si vous venez pour un renouvellement ou pour un contrôle, vous êtes entourés de grippés qui peuvent provoquer la grippe que vous ne méritez pas.

La visite est un moment émouvant, écoute de la respiration, des pulsations cardiaques, la tension et le dialogue, "que ressentez vous", examen plus approfondi et le diagnostic tombe, brutal, il vous faut passer une radio et en attendant les résultats, vous prendrez ceci, ce doit être un début de..... ? quelques jours d'angoisse, une multitude de questions, différents scénarios qui défilent dans votre tête.

Voilà en quelques mots tout

ce qui gravite autour du médecin de campagne d'hier, qu'en sera-t-il demain, tous ces sacrifices au nom d'une vocation, pas d'horaire, des appels imprévus au mauvais moment ou en plein sommeil.

Les jeunes médecins ne sont pas attirés par le monde rural, peut-être pour ces raisons que je viens de vous décrire, mais St Bazuille a la chance d'avoir quatre médecins. Un seul point qui m'interpelle, le médecin de garde viendra de Ganges, déjà un bon quart d'heure de route, encore faut-il qu'il soit libre, il ne vous connaît pas, il vous demandera votre traitement en cours, parera au plus pressé, il vous soignera bien, en ajoutant" appelez votre médecin traitant dès qu'il sera de retour, je vais lui faire un courrier".

Pour les cas urgents, ce sont les pompiers dont la rapidité d'intervention est assurée, une fois encore, ils sont à féliciter.

Les progrès en médecine sont flagrants mais des problèmes subsistent, espérons que notre santé n'en souffrira pas trop. Avant de nous séparer je lui posais la question suivante "à quand la retraite?", il me répondait en souriant : "le moment n'est pas venu et puis il faut penser à la nouvelle génération .

Commune de St Bazuille de Putois

4 Médecins généralistes

Bonnet Gérard

20, Grand rue

04 67 73 35 42

Palahi Gérard

2^{bis}, Rue neuve

04 67 73 70 41

Pepey Claudie

11, Place du pré

04 67 73 31 03

Santoro-Causse Jeanne-Marie

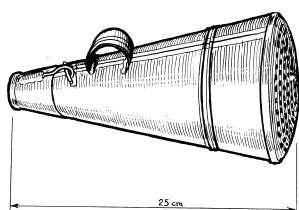
9, Grand rue

04 67 73 31 01

Voici la première partie des réponses tant attendues à notre jeu de printemps. Pour vous donner une indication sur la réussite des concurrents, nous avons, en préambule à chaque question, noté le nombre de bonnes réponses.

Question 1 (19/19) : Cette question faisait référence à un objet (ci-dessous). Il s'agissait d'une "soufrette". Elle servait à saupoudrer de soufre les végétaux notamment la vigne. L'agriculteur, muni de cet outil rempli de soufre, exécute un geste vif sur les souches pour créer un nuage. Celui-ci se dépose ensuite sur toutes les feuilles. La réussite du traitement consiste à opérer dès l'aube, par beau temps, sans vent et en

La soufrette



prévision d'une journée ensoleillée et très chaude. Cet objet est très ancien. Il a été remplacé par des machines à vent, puis par des produits "mouillant" additionnés aux traitements conventionnels de la vigne, répandus par des souffleries mécanisées. L'application du soufre a un très gros inconvénient ; il est très agressif pour les yeux et peu de personnes le supportent.

La Bourbouillade

Faire cuire à l'eau une quantité égale d'épinards, de vert perdu du jardin (salades, fanes ...), herbes de campagne à cuire et du pain sec. Egoutter et passer au moulin à légumes, saler et poivrer. Ajouter un ou deux fricandeaux émiettés ; faire mijoter. Servir ce plat chaud accompagné d'œufs durs coupés en rondelles, de croûtons et d'un vin rosé de production locale.

Q2 (16/19) : Les deux principaux parasites de la vigne sont L'**Oïdium** qui se développe par temps chaud et venteux, et le **Mildiou** qui, à l'inverse, se développe avec l'humidité et la chaleur ; les averses à répétition du

printemps ou de l'été favorisent son développement. Quand deux vigneron se rencontrent la discussion porte souvent sur le nombre de traitements exécutés ou à venir pour soigner leur vignoble, car à chacun sa recette !

Q3 (17/19) : La Bourbouillade est un plat régional : C'est une sorte de **purée verte**. La recette consiste à cueillir une grande variété de plantes vertes comestibles qui se définissent en deux groupes. Les plantes cultivées que l'on trouve au jardin comme : les épinards, le vert de la poirée, les salades "même montées", fane de betterave de radis etc... Puis les herbes de campagne dites herbes à cuire avec une très grande variété de rosettes et roquettes comme : Pissenlit, laitue vivace, Saint Joseph, chicorée sauvage, caspelle, coquelicot, langue de bœuf, etc... Après nettoyage et lavage, ces ingrédients sont cuits à l'eau puis égouttés et passés au moulin à légumes. Cette purée constitue la base de ce plat. Il vous est proposé une recette complète (ci-contre), à vous d'adapter en fonction de vos goûts et de votre tour de main.

Q4 (8/19) : Le premier nom connu de Saint Bauzille de putois est "**Pedoxinis**". Cette question fait notamment référence à l'article de Marcel Caizergue paru sur le numéro 47 du Publiaire, intitulé "l'énigme Putois". Il y est décrit toutes les thèses émises sur l'origine du nom Putois de la plus farfelue à la plus plausible. Nous vous invitons à vous y replonger et si vous ne possédez pas ce numéro, sachez qu'une

collection complète est à votre disposition à la bibliothèque municipale.

Q5 (16/19) : La **graine** est le nom que l'on donne aux œufs du Bombyx du mûrier (le ver à soie). " ... autrefois, les femmes confectionnaient un petit sac en toile, parfois brodé à leurs initiales, appelé "Nouet". Les "graines" de vers à soie y sont placées et vont être couvées dans le corsage de celles-ci ou sous leurs jupons ... " extrait du texte écrit par Carole Théron, édité dans le numéro 39 du Publiaire. Relisez le, il témoigne de la culture séricicole de notre région.

Q8 (13/19) : Un peu de géographie avec cette question ; Le point culminant est le **Mont Haut** à **525,1** mètres d'altitude. Il se situe sur la commune de Montoulieu à sa limite sud-est avec la commune de Pompignan ; c'est aussi la limite entre le département de l'Hérault et du Gard. Certains peuvent croire qu'il s'agit du sommet du plateau du Thaurac au lieu dit le Grand Serre mais il se situe 38 mètres au-dessous.

Q9 (18/19) : Le **25 novembre 1931** furent inaugurées les installations qui facilitent la visite de la grotte des demoiselles, notamment sa nouvelle entrée avec son tunnel et son funiculaire. Le ministre Gaston Gérard a eu l'honneur de couper le cordon. Pour plus de renseignements se reporter au livre de Daniel Aubin "Mémoire et Images d'un village de l'Hérault", le chapitre sur la grotte des Demoiselles.

Q17 (6/19) : Un seul chef d'état français est passé officiellement à Saint Bauzille Il s'agit du **Général De Gaulle**, le 27 février 1960 au cours d'une visite en Languedoc Roussillon. Certains en ont cité un autre, le président Gaston Doumergue, en pensant à l'inauguration des aménagements de la Grotte des Demoiselles en 1931. Il est venu l'année suivante le 12 avril 1932 pour inaugurer la buvette de la Grotte ; mais à cette époque il n'était plus président !

Q11 (12/19) : Le 13 juillet 1929 ont été réceptionnés les travaux de la reconstruction du pont suspendu, il y a **73 ans**.

Depuis cette époque, nous voyons le pont suspendu sous sa forme actuelle, pas de changement au niveau de l'aspect, simplement des travaux de maintenance, surtout son allègement dans les années 70. Ces derniers gros travaux ont consisté au remplacement du tablier béton par un tablier métallique plus léger. Les vestiges de plaques béton avec leurs aciers gisent encore sur le fond de la rivière en aval du pond.

Cette reconstruction rentrait dans le programme des ponts et chaussées sur la suppression de tous les ponts suspendus du département devenus trop dangereux, étroits et d'un entretien coûteux. Ce pont avait aussi souffert lors de l'orage et du "cyclone" du 9 octobre 1907 qui avait vrillé son tablier constitué de planches et détruit tout dans la région, chemins, traversiers et récoltes, en provoquant d'importantes inondations.

Pourtant ici on a conservé le principe du pont suspendu alors qu'ailleurs ils sont remplacés par des structures plus massives et résistantes. Les parties basses de St Bauzille subissant les crues de l'Hérault, l'ouvrage en aval du village ne devait pas

réduire le débit du fleuve large et peu profond à cet endroit. Il a donc été décidé de conserver le principe de pont suspendu permettant une grande portée. Les socles du pont d'origine ont été conservés et toute la partie aérienne a été remplacée. Ce qui a le plus changé, visuellement, ce sont les portiques en structure métallique qui, à l'origine, étaient en pierre de taille ; les verrons-nous encore dans 73 ans ?

Q19 (1/19) : Voici la question la plus épineuse et pour cause ; la bonne réponse était "**Buisson épineux**" du Grec Akanthikê. Cette réponse a été annoncée lors d'un jeu sur Radio France Bleu Hérault ; pour l'origine du nom de Ganges "Aganticum", et a paru, dans le journal "l'Ormeau" N°3, un texte signé François Lambert : (... *Les marchands phéniciens qui parlaient la langue internationale de l'époque, le Grec, avaient baptisé le petit village situé au confluent du Rieu-Tort et de l'Hérault "Akanthikê" (l'épineuse), sans doute à cause de la végétation avoisinante. Akanthikê est devenue Aganticum en latin, puis Agantic en ancien occitan (d'où la rue de l'Agantic de St Bauzille de putois) et Agange en occitan classique qui deviendra Ganges ...*). Aujourd'hui, genêts scorpion, cades et surtout paliures sont très présentes sur nos garrigues. Ces marchands qui transportaient le minerai de la vallée de la Vis vers Naples il y a 2700 ans, avaient-ils la même vision de notre paysage ? La végétation était-elle la même ?

Q23 (17/19) : La ronce de nos bois est la **Salsepareille**. C'est une espèce très commune de nos forêts méridionales, elle prolifère au milieu des combes et endroits ombragés, cependant les pentes ensoleillées ne lui font



La salsepareille :
filante à l'ombre
charnue au soleil
elle s'adapte en
tout lieu !

pas peur ; elle s'adapte partout et la végétation environnante lui sert de tuteur. Sa tige est bardée d'épines comme le rebord de ses feuilles en forme de cœur ou de pointe de flèche. Les jeunes pousses peuvent se consommer crues ou cuites de la même manière que les asperges ; Mais dès qu'elles s'élèvent elles deviennent coriaces. Les bras et les mollets des randonneurs, sortis des sentiers, conservent le souvenir des progressions difficiles. Le bûcheron la considère comme du fil de fer, et la tradition orale la traite d'"étrangle chat". Au cours de l'automne, elle se couvre de petites fleurs blanches agréablement parfumées avec lesquelles on peut confectionner une délicieuse liqueur (voir page suivante). Ces fleurs donnent naissance à des grappes de baies rouges qui virent ensuite au noir, appétissantes à la vue mais toxiques. Le célèbre dessinateur M. Peyo en a fait le boisson préférée des Stroumpfs

Thierry Célié

La liqueur d'Alain

⇒ Ingrédients :

- ◇- Fleurs de Salsepareille fraîches
- ◇- 1 litre d'eau de vie à 50°
- ◇- 250grs de sucre
- ◇- 25cl d'eau

- Faire macérer un maximum de fleurs de Salsepareille fraîchement cueillies avec l'eau de vie dans un bocal fermé hermétiquement, en veillant à ce que l'alcool recouvre bien toutes les fleurs.
- Laisser macérer 40 jours minimum, puis filtrer
- Préparer un sirop à raison de 250grs de sucre pour 25cl d'eau et additionner à la macération.
- Agiter cette préparation et laisser reposer 3 mois avant de déguster.

Nota : Comme pour tous les alcools la consommation abusive de cette liqueur est dangereuse pour la santé !

Le cochon

Que je vous raconte une histoire réelle et vécue, pendant l'occupation en 1943/1944, au Pavillon, il n'y avait que papa, Rose et moi, le restant de la famille était à l'orphelinat ou au maquis de l'Aveyron. Papa était affaibli après son opération et surtout par la séparation ... Un jour quelqu'un lui dit je vais recevoir quelques petits cochons, si tu en veux un, je te le garde. C'est ainsi que papa a acheté un cochon, à peu près 20kg... pensant le

Un cochon, à peu près de 20kg

nourrir avec les déchets du jardin de la Sauzède !!! Et un jour il me dit j'ai un ami à St HIPPOLYTE, il a un mas à la sortie sur la route d'Alès. Va voir s'il y a des glands. Je suis allé voir si l'ami avait des glands (car à St Bauzille il n'y en avait pas, pas d'ausine, pas d'ouливо) il y en avait en pagaille, pendant quelques jours je prenais un "croustet" et j'allais ramasser des glands, que je laissais au mas du propriétaire. Un jour en passant devant le Triadou, je me suis aperçu qu'il y avait devant le mas du "Colonel" deux gros chênes, le soir je suis allé voir, il y avait des glands deux fois plus gros que ceux de St Hippolyte. J'ai commencé à en ramasser quelques uns. Le "Colonel" a jailli, je ne sais pas d'où avec un fusil et m'a dit de déguerpir. Je lui ai dit je suis

le fils du garde " bon ça va.

Le "Colonel" a jailli, je ne sais pas d'où

Mais je ne veux plus te voir sur mon "Domaine". Le colonel, je ne me rappelle plus son nom, ne sortait jamais de son domaine, sa femme qui faisait partie de la Croix-Rouge avait une petite voiture qu'elle voulait vendre à papa, elle n'avait plus d'essence. Elle avait acheté un cheval et venait tous les dimanches à la messe, elle le laissait au bord de la route du cimetière.

Revenons à notre petit cochon, quand j'ai eu ramassé une centaine de kilos de glands, j'arrête la cueillette, mais il fallait les porter au Pavillon, j'ai alors eu une idée, le charcutier avait un petit âne. J'ai vu Gaston, on était de la classe, je lui ai demandé de me prêter son âne, il n'a pas fait de difficulté et de bon matin, je suis parti chercher les glands. Quelle aventure... Le plus beau, c'est la fin... Il ne voulait pas manger les glands. Nous les avons portés chez le boulanger Bonnet qui les a mis dans son four (une fois le pain cuit). Même cuit, il n'en voulait toujours pas. Nous sommes allés les moudre à la cave coopérative où le Président Gaussorgue d'Anglas avait acheté une espèce de broyeur... la farine de glands ne lui a pas convenu. On a essayé d'en faire du café, mais avec du sucre, peut-être que ça aurait marché... Il a fallu le tuer. Il

devait faire à peu près 25 kilos... Papa avait embauché Antoinette, une veuve du fond du village, qui venait à la maison pour coudre ou mettre "un pétas" au pantalon et qui s'est proposée pour faire la charcuterie. Elle avait fait un peu de boudin, le pauvre cochon n'avait pas beaucoup de sang... Elle avait mis un chaudron dans la cheminée avec l'eau et mis les quelques boudins dedans, de temps en

Avec une aiguille à reprimer, elle les piquait

temps, avec une aiguille à reprimer, elle les piquait. Quand elle a jugé que les boudins étaient cuits, elle a retiré le chaudron et elle s'est aperçue qu'elle avait perdu son aiguille, elle s'est mise dans la tête qu'elle avait laissé l'aiguille dans le boudin ? Cette pauvre Antoinette était catastrophée et elle nous a dit "il n'y a qu'une solution, il faut les jeter", nous nous sommes regardés avec Rose, il n'était pas question de les jeter et Antoinette qui se lamente en disant que s'il nous arrive de nous percer l'estomac, elle serait responsable... Finalement nous avons gardé et mangé les boudins "au compte goutte" et l'aiguille n'a jamais été retrouvée... Car Antoinette l'avait épinglée... sur sa robe.

René PRIVAT

La 6^{ème} édition des Foulées du Thaurac

Comme chaque année, l'OMS de St Bauzille a organisé la course pédestre "Les Foulées du Thaurac".

A partir de 6 h 30 du matin, 95 bénévoles, pour la plupart du village, se sont présentés au plan d'eau pour accomplir leur mission, encadrés par une équipe de responsables : Xavier FERREUX pour l'organisation sportive de la course, Yves THEROND pour la sécurité du parcours, José RISO pour le matériel et le ravitaillement, Monique MARCHAND et le LIONS CLUB pour recevoir les inscriptions.

Préalablement, les services municipaux, bien organisés autour de Rémy MARTIAL, avaient préparé le parcours et le plan d'eau. Toute cette organisation a permis dès 8 h 45 aux poussins et à l'école d'athlétisme de s'élancer sur le premier circuit de 1 km, suivi à 9 h 15 des benjamins et des minimes pour 2 km.

Pour encourager les jeunes dans le sport et la course à pied, l'OMS a tenu à récompenser tous les enfants qui ont reçu une médaille, un porte clef et une entrée gratuite à la Grotte des Demoiselles ; les 3 premiers de chaque catégorie ont, en plus, été gratifiés d'une coupe. La remise de ces trophées et récompenses a été organisée comme pour des champions.

A 10 h, sous les ordres du "starter" Jeannot BRESSON, 216 coureurs sont partis pour accomplir la boucle de 10,2 km. Le parcours est à l'image de l'effort : **magnifique**. Des



berges de l'Hérault à travers les rues du village, puis entre les oliveraies jusqu'au plateau du Thaurac, enfin la descente par la Plantade via le village, les Sauzedes et le plan d'eau, les participants, les accompagnants et les spectateurs ont pu vérifier la beauté de notre pays.

Cette course a été magnifiquement commentée par l'animateur Claude RAZON qui a accueilli 33,12 minutes plus tard le 1^{er}, Amed EL ASERY d'un niveau international : 4^{ème} aux championnats de France des 10 km ; 1^{er} au championnat de France militaire ; 18^{ème} aux championnats du monde militaire. Il a été suivi quelques minutes plus tard par la première féminine Nathia COLOMBERO.

A partir de midi, après avoir été restaurés par de charmantes "ravitailleuses", les coureurs, les participants et l'organisation ont apprécié l'apéritif servi par Jules Marie CAUSSE renforcé par l'équipe de la Joyeuse

Pétanque. L'orage menaçant, le repas a été promptement servi par Michou et sa famille, le tout animé par l'orchestre NEZ ROUGE bien amené par Dominique FITTIPALDI. Pendant le repas, tous les trophées et les récompenses ont été distribués par la municipalité, les sponsors et les représentants des municipalités voisines de Montoulieu et d'Agonès. L'orage prévisible a éclaté à 14 h 30 laissant à la manifestation le soin de se dérouler jusqu'à son terme. Certes les organisateurs ont dû récupérer les matériels sous la pluie, mais l'essentiel était sauvé et la fête réussie. Cette manifestation a, une fois encore, contribué à faire connaître notre beau village, le dynamisme de ses habitants, ses atouts touristiques et son entrain. L'organisation des 7^{ème} foulées du Thaurac recommence. Merci à toutes et à tous.

**Le président de l'OMS
Michel ISSERT**

Souvenir d'une amitié de plus de 60 ans.

par Jean François ISSERT

Décembre 1934. Je venais d'avoir 17 ans. J'étais en seconde au collège Ste Barbe, après avoir effectué mes classes de 5^{ème} et de 4^{ème} au lycée Voltaire à Paris.

Dans ce lycée j'avais eu pour professeur de gymnastique un montpelliérain, passionné de natation. Je continuais à le voir tous les jeudis, dans une piscine parisienne où il m'initiait à la pratique du crawl. Un jeudi, il me demanda de me rendre le lendemain, au lycée Voltaire où il devait me présenter un jeune sportif héraultais de haut niveau.

A l'heure dite j'étais au rendez-vous où je fis la connaissance du nouvel international de football Sétois Louis GABRILLARGUES. Il avait vingt ans depuis six mois et était l'étoile montante du glorieux F.C. Sète.

GABRILLARGUES venait d'être sélectionné pour la première fois en équipe de France, pour rencontrer le 16 décembre, à Paris l'équipe de Yougoslavie.

Il venait "d'éclater" et sa gloire naissante commençait à rejaillir sur notre région pour le plus grand plaisir de notre professeur et de moi-même, seuls héraultais, avec Louis GABRILLARGUES, de notre petit groupe.

Ainsi donc, le 14 décembre 1934, 48 heures avant ses grands débuts internationaux, je fis la connaissance de celui qui allait devenir "l'idole" de mes 20 ans et ce avec d'autant plus de passion que je découvrais alors véritablement le football.

J'ai assisté à tous les matchs parisiens de Louis, que ce soient les rencontres de l'équipe de France ou les matchs de championnat de Sète contre le R.C. de Paris au vieux stade de Colombes ou encore contre le Red Star à Saint Ouen.

En outre, durant les vacances

que je passais régulièrement dans l'Hérault, j'étais ravi d'aller le voir jouer au stade des Métairies, au sein de la grande équipe de Sète, qui a dominé le football national pendant toute une décennie.

Ce premier contact avec GABRILLARGUES, avait beaucoup impressionné l'adolescent que j'étais à l'époque. C'est de ce jour là que date mon amour pour le football.

Originaire de Montpellier, où il était né le 16 juin 1914, Louis était un bel athlète longiligne de 1m80 pour

72 kg. Il avait débuté au S.O. Montpellier (S.O.M.) avant d'être transféré à Sète. Surnommé la "Tulipe" en raison de sa haute taille et de sa sveltesse, mais aussi pour son port de tête légèrement penché qui faisait penser à cette fleur délicate, notre ami opérait au poste de milieu offensif.

Sa façon d'opérer consistait à relancer rapidement ses avants, en alternant les passes longues et courtes, ce qui ne manquait pas de créer la panique dans les 18 mètres adverses.

Véritable meneur de jeu, il était capable de soudaines accélérations mais savait aussi "garder" la balle quand les circonstances l'exigeaient. Il était surtout l'homme de la dernière passe, celle qui prend de court l'adversaire et permet de conclure. En outre, il utilisait volontier le jeu de tête, domaine dans lequel sa haute taille et sa bonne détente lui assuraient une certaine prééminence.

"La Tulipe" fut un très grand espoir et un bon joueur. S'il ne domina pas son époque à la manière d'un KOPA ou d'un PLATINI, c'est uniquement en raison de la brièveté de sa carrière. Celle-ci ne dura que 6 ans, de 1934 à 1939. Celles de KOPA (1951/1962) et celle

de PLATINI (1975/1986) s'étalèrent sur plus d'une décade.

La durée, sans laquelle rien de grand ne peut être réalisé lui a fait cruellement défaut pour marquer, comme eux, son époque. Mais, avec le recul du temps, si l'on compare sa façon d'opérer au jeu actuel, l'on se dit que le football moderne ne date pas d'aujourd'hui et que dans ce domaine, il a été un précurseur.

Son palmarès, relativement maigre, ne porte que sur trois saisons au cours desquelles il fut 9 fois International. Il faut ajouter à ces sélections internationales, ses victoires en championnat et en coupe de France, en 1934, année où le F.C.Sète a réalisé le "doublé".

La personnalité de GABRILLARGUES, son élégance dans l'action, sa générosité dans l'effort, son envie de gagner et de convaincre, cette recherche de la perfection qui l'ont toujours animé, font irrésistiblement penser à... Gérard PHILIPPE.

Panache, jeunesse, virtuosité, talent, la façon qu'ils avaient de dominer leur sujet et de faire école, les points de comparaison entre "La Tulipe" et "Fanfan", entre le calme, le pondéré, le brillant Louis et l'exubérant, l'espiègle, le talentueux Gérard étaient nombreux et criants de vérité.

A chacune de leurs prestations, sur le stade ou sur la scène, ils furent les meilleurs. Le temps leur a seulement manqué "pour atteindre l'inaccessible étoile" qui eut consacré leur plénitude d'artiste.

La guerre et l'occupation allemande pour l'un, une mort prématurée pour l'autre, fauchèrent le blé en herbe de talents prometteurs qui ne demandaient qu'à s'exprimer

davantage et plus longuement.

J'ai suivi le déroulement de la carrière de Louis jusqu'à la saison 1938/1939, puis les événements ont fait que nous nous sommes perdus de vue. Ma surprise fut grande de le retrouver 50 ans plus tard sur le bord de la pelouse du stade de St Bauzille où j'étais venu apporter les encouragements de la Municipalité aux jeunes joueurs de "L'Etoile Sportive" auxquels il prodiguait ses conseils.

St Bauzille de Putois où, au terme de sa vie professionnelle, il avait choisi de se fixer définitivement. Dans ce petit village de l'Hérault, département dont il était originaire et dont il avait été un "ambassadeur" sportif, avant de devenir l'éducateur bénévole d'un petit club de football.

Louis était un être secret, modeste et discret. Depuis

qu'il était fixé à St Bauzille, il vivait seul dans un petit appartement, il n'avait que fort peu d'amis et j'étais l'un d'entre eux. Il se confiait très peu, c'est ainsi que je n'ai appris qu'après son décès qu'il était titulaire de la croix de guerre. Il n'y avait jamais fait allusion au cours de nos fréquentes rencontres. Il ne l'arborait d'ailleurs jamais, en aucune circonstance.

Le mercredi 23 novembre 1994, c'est à dire il y a 8 ans, à la suite de plusieurs tentatives infructueuses d'appels téléphoniques de l'une de ses deux filles, une voisine fut alertée pour aller s'enquérir de sa santé. Un lourd silence fit suite à ses appels répétés. La porte de l'appartement fut forcée. Louis était là. Reposant tranquillement sur son lit. Mort vraisemblablement dans son sommeil.

Il est parti aussi discrètement

qu'il avait vécu au cours de sa retraite saint Bauzilloise, presque incognito.

Le surlendemain de sa mort, l'agence FRANCE-PRESSE diffusait le bref communiqué suivant, que je lui avait fait parvenir :

" L'ancien milieu de terrain international Louis GABRILLARGUES est mort mercredi à Saint BAUZILLE de Putois (Hérault) à l'âge de 80 ans.

Sélectionné en équipe de France de football à neuf reprises entre 1934 et 1937, il avait été champion de France et avait remporté la coupe de France avec le F.C. Sète en 1934, avant d'évoluer à Roubaix, à Sochaux, puis à Colmar.

<< LE TEMPS LUI A MANQUE " POUR ATTEINDRE L'INACCESSIBLE " >>

Jacques BREL (1929/1978)

SCB La Séranne

Nous voici à l'orée d'une saison qui repart malgré le comportement des dirigeants du R.C. Ganges qui pendant l'inter saison avait contacté notre Président pour une fusion .

Notre bureau n'étant pas contre ont accepté de rencontrer à plusieurs reprises ceux de Ganges . Il est vrai que ces démarches n'ont pas abouti . En fait nous nous sommes aperçus au fil des réunions que nos voisins lorgnaient sur notre école de football .

Pour les seniors c'était tout simple, ils joueraient tous leurs matchs à Ganges délaissant les stades de St Bauzille et Cazilhac, ceux-ci étant réservés pour les entraînements, palliant de ce fait le manque de terrain sur leur localité . En plus ils se réservaient la cerise sur le gâteau, en maintenant leur Comité Directeur, reléguant le notre au simple rang de

spectateurs, rayant de ce fait notre club et notre village du football bien que l'ancienneté d'inscription à la fédération nous soit favorable .

Nous avons donc décidé que le football sera toujours de mise dans nos villages laissant les "riches" à leur destin, nous serons présents en :

- SENIORS : promotion de 1ère division du district
- 13 ans : en entente avec St Martin de Londres
- 1 équipe Benjamins
- 2 équipes Poussins
- 2 équipes Débutants

Sans compter sur les vétérans qui défendront nos couleurs dans leur championnat.

- 3 éducateurs fédéraux et 10 dirigeants encadreront ces équipes, nous souhaitons à tous une bonne saison dans le respect des adversaires et de l'arbitre .

Amitié et sportivité doit être le leitmotiv de tous .

Bureau et membres de S.C.B. SERANNE saison 2002/2003

BUREAU

Président : Gilles OLIVIER

Vice Président :

Thierry LERMA

Secrétaire : Frantz REBOUL

Secrétaire adjoint :

Gilbert GARCIA

Trésorier : Nicolas CIRIBINO

Trésorier adjoint :

Jules-Marie CAUSSE

MEMBRES

Gaëtan VIALA

David VIALA

Frédéric GUIDICE

Richard GRANIER

Mustapha EL OUARDI

Jean Michel TEISSIER

Frantz REBOUL

Noce de platine à St Bauzille de Putois

Un évènement familial rarement fêté dans notre village, ce sont des noces de platine. 70 ans de mariage, de vie commune mêlée de joies. Mais parfois, hélas de tristesses, vécus en couple. Cet évènement a eu lieu au mois de juillet à St Bauzille pour Jean Marie PELLECUER, âgé de 93 ans et Marie Louise née OLIVIER 90 ans.

Ils se sont mariés le 30 juillet 1932 dans l'église de St Bauzille de Putois, où Auguste PELLECUER, père de Jean Marie était organiste et instituteur à l'école catholique des garçons. Jean Marie était ouvrier tonnelier Chez AGRANIER dans la rue Neuve, puis il fut artisan tonnelier dans la Grand-Rue avant son départ pour la guerre en 1939, étant père de 3 enfants, mais dont l'aîné Denis, ne vécut que quelques mois. Il fut prisonnier durant 5 années. Sa mère, institutrice à l'école des garçons, mourut pendant sa captivité. Marie Louise était orpheline de père à 8 ans. A 12 ans comme beaucoup de jeunes filles à cette époque, elle travaillait dans la bonneterie ou comme brodeuse. Mariée, elle resta mère au foyer. La famille,

réunie en 1945, après la guerre, s'agrandit avec la naissance de 2 garçons et 2 filles jumelles. Malheureusement un deuil la frappa avec le décès de Annette âgée de 17 ans. Dans la vie associative Jean Marie était acteur de théâtre, dans l'armée d'abord, puis au groupe artistique Paroissial dont il était le directeur, cela pendant une trentaine d'années. Groupe artistique dont beaucoup se souviennent, les séances ayant lieu dans la Salle Saulnier ou dans le parc du château. Une anecdote plaisante à raconter. Dans une pastorale de MAUREL, Paul GAIRAUD (Pistachier) était tombé dans un puits représenté dans le décor sur scène où il y avait une trappe. On devait le sortir en le tirant avec une corde passée dans la poulie de la margelle. Il y avait plusieurs acteurs pour cette opération Joseph GAY dit aux autres " pour le sortir c'est dur. Avec la corde, quand c'est dur, il faut cracher dans les mains pour tirer ". Il s'écroula en même temps, lâchant la corde, et le pauvre Pistachier qui était presque sorti du puits, y retomba. Cette scène n'avait pas été prévue en répétition. Jean Marie était aussi opérateur du cinéma paroissial Salle Saulnier pendant toute la durée de son activité.

Les 70 ans furent fêtés par les familles, avec un repas où la gaieté et la bonne humeur furent de mise avec chansons, cadeaux et discours, parmi lesquels, celui du Maire de St Bauzille Rémy CARLUY. A 18 heures, un apéritif était prévu devant la Mairie de Montoulieu, en présence de Jacques RIGAUD, conseiller général, Guilhem CHAFFIOL, Maire de Montoulieu, Rémy CARLUY, Maire de St Bauzille avec des adjoints et conseillers municipaux. Beaucoup de parents et amis étaient présents aussi, pour congratuler les deux époux, très émus devant toutes ces personnes venues les féliciter. Jean Marie rappela quelques souvenirs, raconta des anecdotes pleines d'humour. Marie Louise, la gorge serrée par l'émotion remercia les personnalités et toutes les personnes leur apportant des témoignages d'amitié. M. RIGAUD et M. CARLUY prirent la parole pour souligner l'amour qui avait uni et unissait toujours les deux époux et aussi les liens solides qui unissaient les deux familles. La journée s'est terminée par l'apéritif où l'on trinqua tous ensemble, en souhaitant encore des jours heureux à Jean Marie et Marie Louise.

Louis OLIVIER

Les allergies alimentaires

La fréquence des allergies alimentaires a doublé en cinq ans et ce sont bébés ou enfants les plus touchés. La désaffection de l'allaitement maternel, la diversification précoce de l'alimentation du bébé multiplient les risques d'allergie d'autant plus si un ou les deux parents présentent un terrain allergique. Chez le nourrisson : pas d'aliment non

lacté avant quatre mois révolus. Les légumes et les fruits non exotiques peuvent être introduits à ce moment là, progressivement. Viande, œuf et poisson seront présentés vers six à huit mois sauf chez les enfants " à risques " où il est préférable d'attendre un an. Aucun nouvel aliment ne doit être testé au cours des quinze jours qui suivent une gastro-entérite. L'internationalisation de l'économie a mis à la disposition des consommateurs de nouvelles denrées. Soja et sésame sont

apparus, visibles ou masqués dans des produits issus de l'agroalimentaire. La consommation de plats asiatiques, de biscuits d'apéritifs et surtout d'arachides a multiplié les allergies, avec une sensibilisation de plus en plus précoce. Les symptômes sont de quatre types :

- cutanés : urticaire aiguë, dermatite, œdème de Quincke.
- oropharyngés : prurit et œdème des lèvres, sensation de striction ou de gonflement oropharyngés.

- gastro-intestinaux : nausées, vomissements, douleurs abdominales, diarrhée.

- respiratoires : crise d'asthme bronchique, bronchospasme sévère, état de choc.

Les traitements font appel aux anti-histaminiques, aux corticoïdes et injection d'adrénaline mais ce sont les mesures préventives qu'il faut privilégier.

Pour les allergies alimentaires, le problème crucial est l'étiquetage des denrées. A l'heure actuelle, les composants des ingrédients intervenant pour moins de 20 ou 25% du produit fini ne figurent pas obligatoirement

dans la formule du produit.

La composition exacte et exhaustive d'une denrée alimentaire est réclamée par les associations de malades, les professionnels de santé et les instances publiques.

Il est recommandé de manger des aliments simples et non cuisinés à l'avance et ce chez soi, au restaurant, à la cantine.....

L'introduction depuis peu de farine de lupin dans les pâtisseries aggrave l'allergie à l'arachide, une des plus dangereuses, responsable chaque année d'une centaine de morts aux Etats-Unis. Même des traces peuvent suffire à

déclencher une réaction selon les individus : on cite, en effet, l'allergie au baiser sur les lèvres ou sur les joues, même après un brossage des dents de la personne porteuse de l'allergène : les réactions sont cependant légères. Les principaux aliments causes d'allergie sont l'arachide, le blanc d'œuf, certains fruits exotiques : avocat, kiwi, banane, les fruits oléagineux, les crustacés, les poissons, les protéines de lait de vache, donc à éviter à l'état brut ou masqués.

Michèle BRUN

" LO PUBLAIRE "est notre journal local, AGONES, MONTOULIEU, St BAUZILLE DE PUTOIS, il est régi par des statuts qui s'inspirent des règles générales des associations et celles de la presse écrite .

Nous éditeurs à la fin de chaque revue les comptes rendus des conseils municipaux de ces trois communes et ceux de la Communauté des Communes Cévennes Gangeoises . Ce sont des textes officiels ouverts aux publics et qui n'engagent pas la responsabilité du " Publiaire " . Tout article reçu est lu devant le conseil d'administration que nous pouvons nommer en l'occurrence comité de lecture, il est commenté, il est édité s'il correspond à l'éthique du journal et s'il obtient la majorité des voix .

Il faut savoir que le journal ne peut contenir qu'un multiple de 4 pages sans pour cela dépasser 32 pages pour des raisons techniques et financières, la mise en page est un exercice délicat et il arrive souvent qu'un article suivant sa date de réception ou le nombre et le volume d'articles déjà reçus, soit reporté au prochain numéro, cette éventualité est prévue par les statuts (article XIX : Editions et Comité de lecture) .

Les événements récents n'ont pas manqué de nous faire réagir, critiquer, inventer des solutions .

Chacun d'entre nous les appréhende avec sa sensibilité, qu'ils nous touchent directement ou indirectement les réactions ne seront pas les mêmes mais si vous voulez les faire partager, il faut qu'elles aient un impact particulier sur notre vie locale et qu'elles soient décrites de votre main en vous appuyant si vous le désirez sur des citations dont vous nommerez l'auteur .

Bien sûr si cet article n'obtient pas l'autorisation du comité de lecture, vous serez prévenu du fondé de cette décision, un contact sera organisé pour vous informer des divergences observées et sur les retouches nécessaires qui peuvent être apportées et après un éventuel accord , votre article pourra être édité .

Nous avons eu nos propres réactions à ces événements, elles ont été publiées, justement pour qu'elles rencontrent un écho parmi vous .

Ce n'est pas pour imposer nos idées que nous écrivons pour le Publiaire, c'est pour notre plaisir et nous l'espérons pour le votre .

Comme Jean SUZANNE l'a déjà écrit dans le numéro 7, avril 1987 : en résumé le Publiaire n'est pas le journal

Règles de publication des articles .

d'un parti . Ses artisans appartiennent à plusieurs partis ou n'appartiennent à aucun .

Pourtant le Publiaire prend parti pour tout ce qui contribue à faire dire " il fait bon vivre à St BAUZILLE " .

Article XIX : Editions et Comité de lecture :

Le rôle principal de l'association est l'édition d'un fascicule d'information à l'attention du public distribué gratuitement . La responsabilité des écrits est seulement assumée par les signataires . Tous documents et transcriptions doivent être signés .

Le comité de lecture, refuse tous documents, anonymes, atteintes à la vie privée et d'une manière générale atteintes à l'ordre public et privé .

L'association est libre de publier ou de ne pas publier les textes et documents qui lui sont proposés .

Jacques DEFLEUR

L'INSECURITE

Pourquoi fallait-il en parler et surtout agir en conséquence .

Cet article aurait dû paraître sur le Publiaire n°66 du mois de juillet mais pour des raisons de " forme " on m'a demandé de le réviser.

Il consistait surtout en une analyse de l'insécurité au plan national avant l'élection présidentielle par J.F. KAHN directeur du journal "Mariane". Cet article était très clairvoyant, objectif et mettait en exergue les véritables problèmes et angoisses des français.

Certains n'ont pas compris que dans les zones rurales pas très concernées encore par ce problème, les habitants (qui regardent la télévision et lisent les journaux) veulent se préserver d'un tel fléau. Ils se réfèrent à juste titre d'ailleurs au vieil adage qui dit "mieux vaut prévenir que guérir", je pense qu'ils ont fait preuve de beaucoup de sagesse et de réalisme.

La France profonde, comme on l'appelle, a donné une leçon cinglante à nos élites qui occultent encore le problème de l'insécurité soit par orgueil soit par idéologie, soit par obscurantisme.

Pour étayer un peu plus mon texte je parlerais de l'évolution de mon métier de sapeur-pompier au sein du corps de Montpellier. J'ai débuté ma carrière en 1972, Montpellier était une ville calme, propre (les tags n'existaient pas), tranquille, à quelques exceptions près ... Des quartiers paisibles bien qu'étant à loyers modérés sont devenus petit à petit des lieux de délinquance malgré les associations qui oeuvrent positivement pour essayer de contrecarrer ce phénomène.

Depuis quelques années nous sommes victimes d'incivilités,

d'injures, d'agressions physiques parfois ! Qui aurait pu imaginer que des personnes au service des autres comme les sapeurs-pompiers seraient agressés dans l'exercice de leurs fonctions, nous qui avons comme mission première "le sauvetage des personnes et des biens". Les sapeurs-pompiers de Lyon, Paris, Marseille, Strasbourg sont confrontés à des problèmes beaucoup plus graves que les nôtres, des reportages télévisés ont déjà diffusé des images très dures pour certains d'entre nous. Lorsque l'on s'attaque régulièrement à des " sauveteurs " c'est bien qu'il y a un véritable problème de société: comment expliquer de tels comportements ? L'éducation, la prévention, ont échoué à elles seules depuis longtemps. Il est temps de passer aux sanctions dans les cas les plus graves souvent causés par des multirécidivistes.

Je vais maintenant citer J.F. KAHN : "Le problème de l'insécurité ne doit pas faire l'objet de débats ? Mais alors comment éviter que ceux qui sont quotidiennement confrontés à ce problème ne déduisent que, décidément le discours de l'élite ne les concerne pas, que les gens d'en haut (tous à mettre dans le même sac !) refusent de prendre en compte les réalités vécues par les gens d'en bas. Croit-on qu'on escamotera le réel en réprimant son énoncé ? Autant dire que pour ne pas tenter le diable, il ne faut jamais évoquer le mal, que pour ne pas faire le jeu des intégristes, il faut mettre Dieu entre parenthèses et que pour exorciser le SIDA il faut cesser de parler d'amour.

Qu'on le veuille ou non, l'insécurité ou le sentiment

d'insécurité est aujourd'hui au coeur du malaise français. Dans son acception première d'abord, de menace sur la vie, l'intégrité, les biens, la tranquillité ou la circulation des personnes. Nul ne l'ignore c'est dans les " cités " que la pression insécuritaire est la plus forte. Il s'agit donc bien fondamentalement d'une atteinte grave à la liberté des plus pauvres; y compris d'une agression d'ordre culturel lorsque par exemple on n'ose plus sortir le soir. Mais il faut aussi entendre le terme " d'insécurité " dans un sens plus large; l'insécurité de statut ou de fonction, l'insécurité face au lendemain, l'insécurité qui plane sur le devenir des enfants, cette insécurité par excellence, enfin, qu'est la hantise du chômage.

Pour conclure, J.F.KAHN "souhaite que l'insécurité cesse de servir d'enjeu pourri à un débat politicien entre gauche et droite républicaines. Elle nous concerne tous" dit-il....

J'avais trouvé courageuse cette analyse sur la crise morale que la France traverse. Il avait anticipé cette question centrale avant l'élection présidentielle contrairement à beaucoup de politiques.

Cet article loin d'être exhaustif prouvera que la diversité des opinions (pluralisme) existe bien au sein de notre sympathique Publiaire si toutefois le doute existait.

Fabien BOUVIE

Présents : Mmes AFFRE F ; ALLEGRE M ; LAMOUREUX C ; MARTIAL V MM. CARLUY R ; ISSERT M ; CICUT G ; BRESSON J ; MARIN N ; MISSONNIER R ; OLIVIER D ; REBOUL F ; REY B ;

Absents excusés : TONADRE M-H (procuration à BRESSON J.

ALLE O (procuration à R. CARLUY)

Secrétaire de séance : REY B.

I DECISION MODIFICATIVE :

De nouvelles recettes réalisées après le vote du budget primitif permettent de procéder aux modifications suivantes

Section de fonctionnement

Dépenses	Recettes
Art 617 = 5000	Art 7411 = 5999
Art 6411 = 5000	Art 74121 = 16064
Art 023 = 29254	Art 74837 = 14690
	Art 778 = 2501
TOTAL = 39254	TOTAL = 39254

Section investissement

Dépenses	Recettes
2188 = +10 000	021 = + 29254
2313 = 5 000	2323 = - 6845
21 = 7409	
TOTAL = 22409	TOTAL = 22409

Le Conseil, à l'unanimité approuve cette décision

II REDEVANCE POUR OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC POUR LES RESEAUX D'ELECTRICITE :

Le décret n° 2002-409 du 29 mars 2002 modifie l'article R 2233-105 du Code Général des Collectivités Territoriales et instaure une redevance

annuelle pour l'occupation du domaine public communal par les réseaux de transport et de distribution d'électricité.

Cette redevance ne peut être perçue qu'après délibération du Conseil Municipal qui en fixe la valeur dans la limite des plafonds indiqués par le décret.

Pour ces communes de moins de 2000 habitants, ce plafond a été fixé à 153 euros.

Le Conseil :

-FIXE à 153 euros la redevance due par EDF pour l'occupation du domaine public communal.

III DROIT DE PLACE :

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il convient de définir les tarifs pour l'occupation du domaine public pour les différentes catégories d'utilisateurs.

Le Conseil :

- FIXE les tarifs suivants pour occupation du domaine public à compter du 1^{er} juillet 2002 .

- Etalage marché : 3E

- Camions(vente déballage) : 10E

- Cirques : 10E

IV APS POUR LA FERMETURE DE LA DECHARGE DU MAS DE BANAL :

Monsieur le Maire

- rappelle que la décharge du Mas de Banal doit être fermée à compter du 1^{er} juillet 2002.

- informe qu'un marché négocié a été

conclu avec le Cabinet HUGON le 18/06/2002

- Que ce cabinet a préparé un avant projet pour les travaux de fermeture et de réhabilitation du site de la décharge du Mas de Banal

- Que le montant de ces travaux s'élève à 77 710 euros .

Le Conseil :

Approuve le projet de fermeture et de réhabilitation de la décharge établi par le Cabinet HUGON

Accepte le montant des travaux qui s'élève à 77 710 euros

Autorise le Maire à rechercher le financement

Autorise le Maire à signer le marché et tous les documents nécessaires à ces travaux.

V PARTICIPATION AU CENTRE AERE DE GANGES ;

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que chaque année une participation est accordée à la mairie de Ganges pour la fréquentation du Centre Aéré par les enfants de St Bauzille de Putois.

En 2001, cette participation était de 6,10 euros.

Le Conseil

décide de reconduire la participation de 6,10 euros par enfant et par jour de fréquentation du centre aéré de Ganges.

Présents : Mmes AFFRE F ; ALLEGRE M ; LAMOUREUX C ; MARTIAL V ; TONADRE M.

MM. CARLUY R ; ISSERT M ; CICUT G ; BRESSON J ; MARIN N ; MISSONNIER R ; REBOUL F ; REY B ;

Absent : Mr ALLE O (pro. à CARLUY R)

Mr OLIVIER D (pro. à ALLEGRE M)

Secrétaire de séance : MARTIAL Vorina

Avant l'ouverture de la séance, Monsieur le Maire amène la discussion sur le fonctionnement de la commission d'urbanisme, et propose aux membres de cette commission de se réunir un mercredi sur deux afin d'examiner les permis de construire. La première réunion aura lieu le mercredi 25 septembre à 20H30.

I BUDGET ORDURES MENAGERES :

L'excédent d'investissement du budget des ordures ménagères de 2001 a été reversé au budget de la commune par une inscription erronée au compte 2966. Il convient de rectifier cette inscription de la façon suivante :

C/ 2966 = - 10776

C/ 1572 = + 10776

De même, en 2001, des containers ont été achetés pour une valeur de 9314,46 francs soit 1419,98 euros.

Ces containers ont été inscrits à l'actif du budget ordures ménagères, budget qui a été clôturé en 2002 par le transfert des excédents au budget de la commune.

Il convient donc d'apurer cet actif en effectuant les écritures suivantes :

- Section Investissement :

C/ 191 = - 1419,98

C/2157 = + 1419,98

-Section Fonctionnement :

C/675 = - 1419,98

C/775 = + 1419,98

Le Conseil à l'unanimité approuve ces modifications.

II BUDGET EAU- ASSAINISSEMENT :

Les crédits prévus à certains articles étant insuffisants, il convient d'effectuer les virements de crédits suivants :

- Fonctionnement :

Art 6410 = - 15 000 Art 6063 = + 6 500

Art 654 = - 1 000 Art 615 = + 11 000

Art 658 = - 1 500

Total = 17 500 Total = + 17 500

- Investissement :

Art 2315 op 02 = - 10 000 Extension des réseaux

Art 2315 op 03 = + 10 000 Poste relevage lagunage
Le Conseil à l'unanimité approuve ces virements de crédits.

III BUDGET SUPPLEMENTAIRE COMMUNE :

Monsieur le Maire présente le budget supplémentaire de la commune qui s'équilibre en recettes et en dépenses à 33 860 euros.

Le Conseil à l'unanimité adopte ce budget.

IV CREATION DE REGIES :

1) Monsieur le Maire rappelle que la loi n° 99-291 du 15 avril 99 permet aux policiers municipaux de verbaliser et d'encaisser le produit des amendes.

Le dispositif retenu pour l'encaissement de ces amendes est lié à la création d'une régie au sein de chaque police municipale.

Le Conseil à l'unanimité accepte la création de cette régie.

2) De même, il convient de créer une régie pour le prêt de matériel (tables et bancs).

Le Conseil accepte à l'unanimité.

V MUTUELLE :

Les agents de la collectivité ont souscrit auprès de la Mutuelle Nationale Territoriale une garantie maintien de salaire pour garantir leur traitement en cas de maladie.

Actuellement, lorsque l'agent passe à demi traitement, la collectivité lui paie 50% du salaire et la mutuelle 50%.

Si le comité médical se prononce pour le maintien à plein traitement avec effet rétroactif, la collectivité effectue le rappel du salaire à l'agent, qui doit reverser à la mutuelle la part indue.

La mutuelle propose donc de maintenir la part versée à l'agent, à charge pour la

collectivité de lui reverser la part indue. Cette procédure n'entraîne aucune charge pour la collectivité.

Afin de mettre en place ce procédé, il convient de signer une convention avec la MNT.

Le Conseil à l'unanimité approuve cette proposition et autorise le Maire à signer la convention.

VI CENTRE AERE DE CAZILHAC :

Le centre aéré de Cazilhac qui accueille les enfants de 3 à 6 ans et de 6 à 12 ans, a accueilli cet été quelques enfants de St Bauzille de Putois.

Comme pour le centre aéré de Ganges, une participation est demandée pour le fonctionnement du centre.

Le Conseil à l'unanimité accorde une aide de 6,10 euros par jour et par enfant de la commune.

VII ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES :

La loi du 12 juillet 1999 relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale oblige les établissements publics de coopération intercommunale compétents en matière d'élimination des déchets des ménages à percevoir la taxe d'enlèvement des ordures ménagères à la place des communes qui ne sont plus compétentes.

A compter de 2003, c'est donc le SICTOM qui assurera directement le recouvrement de cette taxe.

VIII PLU :

Pour le déroulement de la procédure d'élaboration du PLU une commission doit être constituée, regroupant certains membres de la commission urbanisme et environnement.

Une commission restreinte de 6 élus dont le Maire semble suffisante. Deux

personnes de l'équipement seront associées à chaque réunion....

Le Conseil désigne Mme LAMOUROUX C et Mrs ISSERT M, BRESSON J, MISSONNIER R et ALLE O pour siéger à cette commission.

IX CREATION D'UN POSTE D'AGENT D'ENTRETIEN :

Monsieur le Maire rappelle qu'au cours d'une réunion de travail, il a été convenu de continuer l'exploitation en régie du service de l'eau et de l'assainissement. Compte tenu des nouvelles dispositions de la loi sur l'eau, et des contrôles obligatoires de l'assainissement, le personnel actuel ne suffira pas à assurer toutes les tâches supplémentaires. Il propose donc de créer un poste supplémentaire d'agent d'entretien à temps complet, qui serait pourvu à compter du 1^{er} janvier 2003.

Le Conseil à l'unanimité approuve la création de ce poste.

X QUESTIONS DIVERSES :

1) Le Maire donne lecture d'une lettre de Mr Laurent GAY qui fait part des difficultés rencontrées par les facteurs pour la distribution du courrier, dues à l'absence de nom des rues. En effet, de nouveaux quartiers se sont créés et les rues ne sont pas indiquées.

La commission urbanisme va donc recenser les rues sans nom et réfléchir à leur appellation. La numérotation adoptée sera la numérotation métrique.

2) De plus en plus de personnes se faisant incinérer, le Maire propose d'installer au cimetière des colobariums destinés à recevoir les urnes.

Le Conseil est d'accord sur le principe. L'ordre du jour étant épuisé, le Maire lève la séance à 21H40.

C.R. de la réunion du CONSEIL MUNICIPAL DE MONTOLIEU

le 9 août 2002 à 21h

Présents: Mrs CHAFIOL Guilhem, LEONARD Anne-Marie, LEBON Cédric, CAZALET Eric, PONS Nicolas,

SEBASTIA Marjorie, CLAUDE Gérard,
Absents excusés : Mmes ANTHAMATTEN Anne Marie, THARAUD Laurence, SEBASTIA Marjorie, Mr CORVEZ Michel

1) Approbation du Compte de Gestion 2001.

Après s'être fait présenter les Budgets Primitifs et supplémentaires de l'exercice 2001 et les Décisions

Modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le Compte de Gestion dressé par la Receveur accompagné par les états de développement des comptes tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer, l'état des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé le Compte Administratif 2001, Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de

chacun des soldes figurant au Bilan de l'exercice 2001, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiements ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

1) Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1 janvier 2001 au 31 décembre 2001 y compris celles relatives à la journée complémentaire.

2) Statuant sur l'exécution du Budget de l'exercice 2001 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,

3) Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

DECLARE à l'unanimité que le Compte de Gestion dressé pour l'exercice 2001 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

2) Virement de Crédits.

Vu l'avis de la Commission des Finances

Vu la situation financière de certains comptes budgétaires

Il convient de procéder aux virements à crédits suivants

Compte 2111-911 -3 700 euros Compte 2315-903 + 3 700 Euros

Compte 2111-911 -3 400Euros Compte 2315-910 + 3 400 Euros

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après en avoir délibéré, et avoir voté à l'unanimité,

DECIDE de procéder aux Décisions Modificatives

à l'article 2111-11 (achat de terrains) sera prélevé la somme de 3700 euros; celle-ci sera affectée à l'article 2315-903 (assainissement quartier de l'Eglise).

à l'article 2111-11 (achat de terrains) sera prélevé la somme de 3400 euros; celle-ci sera affectée à l'article 2315-910 (réfection des chemins ruraux).

3) Remise de Pénalités de retard à L'entreprise CTP

Monsieur la Maire informe le Conseil Municipal qu'il serait souhaitable de remettre les pénalités de retard de l'entreprise CTP concernant l'assainissement de l'église définies comme suit :

LOT 1 pour un montant de 3402.76 Frs Soit 518.75 Euros

LOT 2 pour un montant de 8783.62Frs Soit 1339.05 Euros

Représentant un montant total de 12186.39 francs soit 1847.80 Euros

En effet, ces pénalités n'incombent pas à l'entreprise précitée, mais au retard pris sur le bloc sanitaire qui conditionnait l'assainissement.

Mr le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après en avoir délibéré et avoir voté à l'unanimité,

ACCEPTÉ la remise de pénalités de retard à l'entreprise CTP concernant l'assainissement de l'église pour un montant total de 12186.39 Francs soit 1857.80 Euros, tel détaillé ci-dessus.

4) O.P.A.H Participation Communale à la réfection Des façades.

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal la possibilité, dans le cadre de la Convention programmée de l'habitat que les

Communes peuvent participer

financièrement à la réfection de Façades dans le but de favoriser l'embellissement des rues.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après en avoir délibéré, et avoir voté à l'unanimité,

DECIDE de ne pas accorder d'aides communales en plus de l'O.P.A.H pour la réfection des façades, La Commune de Montoulieu ne possède pas d'habitat ancien, regroupé qui justifierait cette participation.

5) Conversion des Tarifs des Licences En Euros.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de fixer conformément à la circulaire I327 du 11 juin 2002 de la Direction Générale des Douanes les tarifs en euros des licences sur les débits de Boissons. Il rappelle par ailleurs que les tarifs actuels sont de 30 euros pour les licences 2ème et 3ème catégorie, et propose de fixer à 31 euros

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après en avoir délibéré, et avoir voté à l'unanimité

FIXE à 31 Euros le nouveau tarif de droit de licences de 2ème et 3ème catégorie.

à l'article 2111-11 (achat de terrains) sera prélevé la somme de 3400 euros; celle-ci sera affectée à l'article 2315-910 (réfection des chemins ruraux).

6) le Point sur le Pays

En préambule, Mr CAZALET Eric, fait le point sur le Pays puis rapporte la réunion du Conseil de Communauté de Communes du 30 juillet 2002 où la Commune de Montoulieu avec 4 autres communes s'est trouvée dans l'obligation de quitter la séance, les bases minimales de démocratie n'étant pas respectées. En effet, à la demande des cinq communes, il avait été demandé que le choix définitif pour un pays "Cévennes-Haut Plateau" ou "Pic St Loup Haute Vallée de l'Hérault" soit voté. Il s'avère que la question demandée de façon officielle a été détournée ; dès lors, il semble difficile de pouvoir travailler dans ces conditions ce qui a motivé le départ de la séance. Depuis plus d'un an qu'une réflexion est menée pour savoir à quel pays nous voulons adhérer, l'attente d'une charte n'amènera aucun élément supplémentaire.

Monsieur CAZALET Eric informe le Conseil Municipal qu'une demande va être formulée au Président et Vice Président de la Communauté afin que ce problème de fond ne bloque pas les autres actions de notre communauté.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après en avoir délibéré et avoir voté à l'unanimité,

APPROUVE cette démarche

7) Le point sur le P.L.U.

Le Maire présente au Conseil Municipal l'état d'avancement du groupe de travail chargé du P.L.U. La portée à connaissance de l'état ainsi que l'étude paysagère préalable sont rendues. L'étude hydraulique et de protection de la source et du "Castellas" est lancée. Le groupe de travail va donc maintenant se pencher sur les zonages en tenant compte de ces nouveaux documents et de la demande des agriculteurs qui est en cours.

La plus grande modification réside dans l'impossibilité d'assainissement autonome due à l'imperméabilité de nos sols; Les nouvelles zones d'habitat seront obligatoirement raccordées au réseau public d'assainissement de l'Eglise ou de la Vielle, Le Maire rappelle que nous devons concrétiser le souhait de habitat locatif en continuité du quartier de l'église. Le groupe de travail va se pencher sur ce problème et tous les conseillers qui le désirent peuvent se joindre à ce groupe.

LE CONSEIL MUNICIPAL

APPROUVE la démarche ainsi menée et émet le souhait de voir aboutir le P.L.U. le plus tôt possible.

8 nomination des Délégués suppléants Au SICTOM

Monsieur le Maire demande aux Conseillers de désigner deux délégués suppléants de Madone LEONARD Anne-Marie et Mr LEBON Cédric, pour représenter la Commune au conseil du SICTOM;

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après en avoir délibéré, et avoir voté à l'unanimité,

DESIGNE :

- Monsieur CLAUDE Gérard comme délégué suppléant de Mme LEONARD Anne-Marie.

- Monsieur PONS Nicolas comme délégué suppléant de Mr LEBON Cédric.

9) Participation au Financement du prix de la journée du Centre Aéré de Ganges été 2002.

Mr le Maire informe le Conseil Municipal que la Municipalité de Ganges a demandé, comme chaque année, si la Commune de MONTOLIEU, souhaitait participer au financement du prix de la journée des enfants habitants la Commune et fréquentant le Centre Aéré de Ganges. Monsieur le Maire rappelle que la Municipalité de Montoulieu adhère au centre de Loisirs de S a i n t Bauzille de Putois et assure l'activité Piscine pour les enfants résidents à

Montoulieu

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après en avoir délibéré, et avoir voté à l'unanimité,
DECIDE de ne pas participer à ce financement.

10) Culture O.G.M.

Considérant que l'autorité publique ne doit pas attendre de disposer de la preuve certaine et absolue qu'un dommage risque d'être causé à la santé publique ou à l'environnement par une activité humaine pour interdire ou en restreindre l'exercice (affaire de la vache folle, de l'amiante, du sang contaminé par le virus VIH, de la vaccination de l'hépatite C),

Considérant les risques que font courir à la santé humaine les chimères génétiques ou Organismes Génétiquement Modifiés (OGM) et notamment la possibilité que les gènes de résistance aux antibiotiques (souvent utilisés dans la fabrication des plantes transgéniques) soient accidentellement transférés aux bactéries parasites de l'être humain, rendant la médecine désarmée face à de nombreuses pathologies,
Considérant les risques sanitaires liés à une augmentation des **R i s q u e s** allergènes dus à une production non prévue de protéines (enzymes, hormones ...) : cas de la protéine

CRI09C liée à l'insertion du gène BT, ou du gène de croissance hormonale de la truite et découvert accidentellement par insertion d'un gène de résistance au froid!

Considérant les risques que font courir aux équilibres naturels les cultures et les essais en plein champ de plantes transgéniques, et notamment la possibilité que les gènes artificiellement insérés dans ces organismes soient irrémédiablement transférés, via, le pollen, à des plantes sauvages apparentées (cas du colza, de la betterave, du maïs) ou autres cultures voisines, non transgéniques, de la même espèce végétale,

Considérant les circonstances locales qui exigent la nécessité de préserver l'agriculture paysanne et biologique sur le territoire de la Commune de Montoulieu, mais aussi les productions labellisées, les jardins familiaux, et la production apicole,

Vu la constitution et le préambule de la Constitution du 27 octobre 1946 selon lequel la nation garantit à tous la protection de la santé, de même que le préambule de la constitution de 1958 reconnu par le Conseil Constitutionnel depuis 1971,

Vu le traité instituant la communauté européenne, modifié et notamment son article 174 consacrant le principe de précaution,

Vu la Code de l'environnement et notamment son article L.110-1 II 1°

Vu la jurisprudence de la Cour de Justice des Communautés Européennes et du Conseil d'Etat qui autorisent à interdire provisoirement la commercialisation, la culture, l'utilisation et la diffusion de substances, de plantes, ou d'organismes de toute nature lorsqu'il existe un doute quant à leur absence d'innocuité pour la santé et l'environnement,

Vu les articles L.2121-29, L. 2212-1, L.,221'2-2-2° et 5° du Code Général des Collectivités Territoriales

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après avoir délibéré, et avoir voté à l'unanimité,

DECIDE: Article UNIQUE : Le Conseil Municipal invite l'Etat à prendre en compte l'environnement quand il autorise les cultures en plein champ de plantes génétiquement modifiées. Il déclare être fermement opposé à tous les essais privés ou publics et toutes cultures de plantes génétiquement modifiées sur le territoire de la Commune de Montoulieu. Il émet le souhait que le Maire mette en œuvre ses prérogatives pour interdire de telles cultures sur le territoire de la commune. L'ordre du jour est épuisé. La séance est levée.

C.R. de la réunion du CONSEIL MUNICIPAL D'AGONES

le 19 septembre 2002 à 18h30

Présents :J. CAUSSE, M. MARTIAL, E. PETRIS, S. GRANIER, CAIZERGUES M.J

A. BERTRAND Ph. LAMOUREUX E. BOURGET, P.TRICOU

Absente et excusée Mme H.POISSON qui donne pouvoir à Monsieur E. BOURGET.

secrétaire de séance : Mme ESPARCEL

D.I.A

Monsieur le Maire fait part au conseil des différentes déclaration d'intention d'aliéner reçues en mairie. Il s'agit d'une part des ventes de Rodier René à Mignacca Gilbert (parcelle A 4) et à Jaffrenou Philippe (parcelles A 10.11.12 et 17) et d'autre part de la vente de Causse Gilles à M. Ghio et Mme Caria (parcelle A 342 et 343, lot n° 4 du lotissement les Balcons de l'Hérault. Le Conseil Municipal ne préempte pas.

Vente de terrain Héritiers de CAIZERGUES Yves.

Monsieur le Maire informe le conseil que les parcelles B 243 et 244, situées en bordure de l'Hérault, au treize cantous

sont à vendre. Il revient au conseil municipal de faire une offre si il est intéressé par l'acquisition de ce bien.

Vente des terrains des Héritiers Lozano

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que les procédures de préemption des terrains concernés ont été lancées, aux conditions préalablement définies par le conseil.

Service de distribution d'eau potable

Monsieur le Maire fait part au conseil du rapport dressé par la Direction départementale de l'Agriculture sur le prix et la qualité du service public d'eau potable.

Le Conseil municipal, n'ayant pas de commentaires à faire, adopte le rapport tel que présenté.

Surtaxe

Monsieur le Maire rappelle que comme chaque année, la Saur nous demande si nous désirons augmenter la surtaxe sur le service de l'eau. Cette surtaxe ayant été augmenté en 2001 pour l'exercice 2002, le Conseil décide de la maintenir

au même niveau pour l'année à venir soit l'exercice 2003.

Procédure de recouvrement des produits communaux.

Monsieur le Maire donne lecture de la lettre de Mme Rigal, Receveur municipal, rappelant que tout acte de poursuite effectué pour le recouvrement des produits communaux doit être expressément autorisé par l'ordonnateur.

Il propose

- de délivrer une autorisation expresse et permanente d'effectuer les commandements quel que soit le montant du titre.

- de délivrer une autorisation permanente d'effectuer les saisies par voie d'huissier, dans la limite du plafond plancher de 200 euros.

Le Conseil municipal approuve cette proposition.

Actualisation du système de diffusion d'alerte de sécurité civile et d'annonce de crues

Monsieur le Maire informe le conseil de

la demande du service SIRACED, demandant les noms de trois correspondants chargés plus spécialement de diffuser les alertes en cas de crues.

Sont désignés : M. BOURGET Emile, M. BERTAND André et M. MARTIAL Michel.

Terrain de Nicole GAY

Monsieur le Maire rappelle le problème qui oppose la commune à Mlle Nicole GAY, pour la récupération du petit bout de placette permettant le libre accès au bout du chemin du courrier.

Il donne lecture des différents courriers échangés, ainsi que de celle du CFMEL, consulté pour cette occasion. Avant d'aller plus avant dans une procédure de déclaration d'utilité publique, il est convenu de tenter une nouvelle approche amiable.

Élargissement du chemin de Valrac - terrain de Gay André -Verdier Maryse

Monsieur le Maire fait état des démarches qu'il a entreprises pour permettre l'élargissement du tournant. Les propriétaires souhaiteraient voir la commune procéder à la consolidation du mur de soutènement du chemin, avant de proposer quoi que ce soit pour la cession du bout de parcelle nécessaire à cette entreprise. Devant l'impossibilité de réaliser les travaux de consolidation qui s'avèrent d'une part inutiles (garantie nous ayant été donnée qu'il n'y a aucun

risque sur ce chemin) et beaucoup trop onéreux, il est décidé de faire une lettre de proposition amiable, avant d'envisager une procédure de déclaration d'utilité publique.

Monsieur Pétris demande à ce que le problème du chemin de la Vielle soit également traité dans le cadre de l'enquête éventuelle. Le Conseil municipal préfère dissocier les deux affaires.

Pétition des habitants de Valrac et de M. JULIEN Henri

Dans le cadre de la révision du Pos et de la mise en œuvre d'un PLU, plusieurs habitants de la commune demandent à ce que leurs parcelles soient incluses dans le périmètre constructible.

Le Conseil municipal en prend acte.

Permis BREBION

Monsieur le Maire rappelle que le permis déposé par M. BREBION, sur le lotissement les Balcons de l'Hérault s'est vu refusé une première fois, à la suite de l'avis défavorable des services d'architecture du département. M. BREBION a attaqué cette décision auprès du tribunal administratif. Renseignements pris auprès du C.F.M.E.L. il est difficile de maintenir cette position, qui ne repose sur aucun argument autre que d'ordre esthétique. M. BREBION a entre-temps déposé une nouvelle version du permis, qui reçoit à

son tour un avis défavorable. Sur avis du CFMEL, Monsieur le Maire propose de passer outre l'avis du service instructeur et de délivrer le permis ainsi qu'il en a la possibilité. Le Conseil Municipal, à l'unanimité donne son accord.

Projets en cours

Le dossier de demande de subvention pour le projet d'assainissement n'est toujours pas revenu des services concernés.

Pour le dossier du presbytère les subventions d'ores et déjà accordées sont très insuffisantes pour se lancer dans le projet. Nous attendons la réponse de la Préfecture, dans le cadre de la DGE II.

Il est fort à craindre que, suite aux récentes intempéries survenues dans la Région, nous ne soyons pas retenus cette année.

Affaires diverses

Madame M.J. Caizergues fait remarquer que les alentours des conteneurs à ordures et à verre sont infestés de dépôts sauvage. Elle demande à ce que quelque chose soit tenté pour remédier à ce problème qui empoisonne la vie de tout le monde.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 21h30.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES CEVENNES GANGEOISES

Extrait du Compte rendu du Conseil du 22 mai 2002 à 20 h 30

1 Dissolution du SIVOM de la Haute Vallée de l'Hérault.

Au cours de la séance du 14 mars 2002, les délégués du SIVOM de la Haute Vallée de l'Hérault ont voté la dissolution du syndicat et la dévolution de ses biens entre la Communauté de Communes des Cévennes Gangeoises et la Communauté de Communes Séranne Pic-St Loup. Il est demandé au Conseil d'approuver cette dissolution et le tableau de partage des biens qui attribue à notre communauté le patrimoine immobilier ainsi que les engagements qui y sont liés (Maison des entreprises et ateliers relais) et le solde budgétaire à la Communauté de Communes Séranne Pic-St Loup.

Adopté à l'unanimité.

2 Versement de la subvention à l'amicale du personnel.

Il convient de verser à l'amicale du personnel la subvention de 3 811 €

prévue au budget primitif 2002. Adopté à l'unanimité.

3 Approbation de la convention avec l'office du Tourisme et versement de la subvention 2002.

Il convient d'approuver la convention d'objectifs et de fonctionnement entre la Communauté de Communes et l'Office du Tourisme pour l'année 2002 et de prévoir le versement de la subvention de 28 451 € prévue au budget primitif 2002 de la Communauté de Communes. Ce montant a été calculé compte tenu de la reprise par l'Office du Tourisme au 1^{er} juin 2002 du personnel nécessaire à son fonctionnement.

Adopté à l'unanimité.

4 Approbation de la convention avec l'association Pic St Loup-Haute Vallée de l'Hérault et versement de la

subvention 2002

A la demande de la majorité des élus le Président décide de retirer ce point de l'ordre du jour afin de revoir les termes de la convention.

5 Versement de la subvention à la Mission Insertion Jeunes Pic St Loup Haute-Vallée de l'Hérault qui se substitue à la PAIO

Les PAIO du Pic St Loup et de la Haute Vallée de l'Hérault ont fusionné le 23 janvier 2002 pour constituer la nouvelle Mission Insertion Jeunes (M.I.J) Pic St Loup-Haute Vallée de l'Hérault. Le bureau de la M.I.J du 18 mars 2002 a approuvé les propositions de cotisation des communes soit 1,52 € par habitant ce qui représente pour notre Communauté un montant de 12 743,68 € (base recensement 1999-8 384 habitants). Cette somme est prévue au budget 2002 de la Communauté de

Communes.
Adopté à l'unanimité.

6 Etude du CAUE concernant le site de St Etienne d'Issensac. Adhésion au CAUE et approbation de la convention de mission.

Le bureau de la Communauté de Communes a approuvé l'accompagnement de la commune de Brissac concernant le site de St Etienne d'Issensac par la prise en charge d'une mission d'étude par le CAUE. Afin de confirmer cet engagement, il vous est proposé d'adopter la convention avec le CAUE qui prévoit cette mission ainsi que son coût forfaitaire de 1 200 €. Il convient également pour que notre collectivité puisse bénéficier de l'action du CAUE d'adhérer à cette structure. Le montant de la cotisation est de 214 €. Ces sommes sont prévues au budget 2002 de la Communauté de Communes.

Adopté à l'unanimité.

7 Etude pour la mise en place de la TPU. Désignation du bureau MS Conseils. Une étude préalable complète des conditions de la mise en place de la Taxe Professionnelle unique tant pour la Communauté de Communes que pour chaque commune a été décidée par le bureau. Il vous est proposé de désigner le bureau MS Conseils pour ce faire. Le montant total de l'étude est de 7 624,50 € TTC. La somme correspondante est prévue au budget 2002 de la Communauté de Communes.

Adopté à l'unanimité.

8 Cinéma de Ganges.

Les neuf communes composant la Communauté de Communes ont délibéré pour constater l'intérêt communautaire de l'achat et la réhabilitation du cinéma de Ganges. Il vous est donc demandé d'approuver cette opération, le plan de financement prévisionnel ci-après et d'autoriser le Président à effectuer les demandes de subventions ainsi que toutes les démarches nécessaires et de signer tous les documents relatifs à cette affaire.

Dépenses 231 185,00 €

Recettes 231 185,00 €

Les crédits nécessaires sont prévus au budget primitif 2002.

Adopté à l'unanimité.

9 Désignation du bureau de contrôle SOCOTEC pour une mission d'audit solidité et sécurité et vérification technique des installations du cinéma de Ganges.

Il est nécessaire de faire procéder à un audit de solidité et de sécurité et une vérification technique des installations du cinéma Arc en Ciel de Ganges. C'est la société de contrôle technique SOCOTEC qui a fait la proposition la plus intéressante pour un montant total de 2 033,20 € TTC. Il vous est demandé d'approuver ce choix ; la somme correspondante est prévue au budget 2002 de la Communauté de Communes.

Adopté à l'unanimité.

10 Désignation du bureau d'étude SOCOTEC pour une mission de diagnostic sur la

structure existante de l'ancienne filature de Laroque.

Dans le cadre de discussions sur le devenir l'ancienne filature de Laroque, le bureau de la Communauté de Communes a décidé de faire procéder à un diagnostic de la structure du bâtiment. La société de contrôle technique SOCOTEC a fait la proposition la plus intéressante pour un montant total de 538,20 € TTC. Il vous est demandé d'approuver ce choix, la somme correspondante est prévue au budget 2002 de la Communauté de Communes.

Adopté à l'unanimité.

11 Autorisation de transférer le poste emploi.

Dans le cadre de la création de l'Office de tourisme, il avait été prévu que la Communauté de Communes prendrait en charge les contrats du personnel y travaillant jusqu'à ce que celui-ci soit en mesure de les gérer lui-même. A compter du 1^{er} juin 2002 l'Office de Tourisme gèrera directement son personnel. Il convient donc d'autoriser le transfert de l'emploi-jeune ainsi que le contrat CES à l'office.

Adopté à l'unanimité.

Question diverses :

- A l'initiative de Monsieur Gaubiac un court débat a lieu au sujet de la voie ferrée de la Cadière.
- Un comité de lecture sera institué pour les prochains numéros de la " Lettre de la Communauté ".

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES CEVENNES GANGEOISES

Extrait du Compte rendu du Conseil du 30 juillet 2002 à 20 h 30

Monsieur Jacques RIGAUD procède à l'appel. Tous les délégués étant présents le Conseil peut valablement délibérer.

Avant d'entamer l'ordre du jour une question est posée (M. Chafiol) sur la façon dont interviendra le vote du point 8 de l'ordre du jour " demande de vote d'adhésion définitif au choix d'un territoire ". Il indique que le vote doit porter sur le choix d'un territoire (Cévennes et Hauts Plateaux) ou l'autre (Pic St Loup Haute Vallée de l'Hérault). Il est répondu (M.M Rigaud et Servier) qu'il faut prendre en compte la troisième possibilité qui est de demeurer dans les deux périmètres d'étude pour faire le choix ultérieurement. La question posée sous le numéro 8 reprend les termes contenus dans la lettre adressée par les cinq délégués de la Communauté

(annexée au présent compte rendu) demandant l'inscription de ce sujet à l'ordre du jour. Ceux-ci contestent cette affirmation. Un long débat a lieu sur cette question ainsi que sur les questions de fond concernant les Pays.

Il est proposé par le Président de procéder à un vote offrant les trois options suivantes:

Adhésion au Pays Cévennes et Hauts Plateaux.

Adhésion au Pays Pic St Loup Haute Vallée de l'Hérault

Maintien de la présence dans les deux périmètres d'étude et décision d'adhésion définitive ultérieurement.

Cette proposition est rejetée par les signataires de la lettre.

Monsieur RIGAUD propose de reprendre l'examen de l'ordre du jour dans lequel

figurent des questions importantes.

Les délégués suivants quittent la séance : Messieurs CARLUY-ISSERT-CHAFIOL-PETRIS-GAUBIAC-CHANAL-FRANCHOMME

Monsieur RIGAUD déclare regretter vivement le blocage de fait imposé à des dossiers communautaires importants (Ateliers Relais-projet de Gornières-Aménagement du Fesquet-Ecole de Brissac) qui avaient fait l'objet d'un accord du Bureau et qui ne peuvent être votés en raison du départ de sept délégués.

Le Quorum n'étant plus atteint le Président lève la séance.

Annexe : Lettre du 20 juin 2002

Infos municipales St Bauzille

Communiqué de la commission municipale chargée de l'élaboration du nouveau Plan local d'urbanisme .

Le plan Local d'Urbanisme, expression du projet urbain de la commune :

Les anciens POS ont été remplacés par les Plans Locaux d'Urbanisme; comme le POS, le PLU définit de façon précise le droit des sols applicable à chaque terrain . Mais l'objet du plan local d'urbanisme est également d'exprimer le projet d'aménagement et de développement durable de la commune . Le PLU intègre désormais l'ensemble des projets d'aménagement intéressant la commune : les ZAC, les projets concernant le traitement des espaces publics, les actions et opérations relatives au renouvellement urbain et à l'amélioration de l'habitat, les actions et opérations d'urbanisme commercial, les mesures de nature à assurer la préservation des paysages, de l'environnement, etc

Le PLU est un document global et prospectif accessible à tout citoyen . Il est un puissant outil de planification et de réglementation pour l'aménagement du territoire communal . Il permet notamment :

- d'envisager les futurs équipements publics,
- de prévoir les voies de transport et de circulation,
- de prévoir la construction de logements et le développement des activités économiques,
- de protéger l'environnement, le cadre de vie, le paysage construit ou naturel .

Contenu du PLU

Le PLU est constitué :

- d'un rapport de présentation,
- d'un projet d'aménagement et de développement durable,
- d'un règlement comprenant

un document écrit, des documents graphiques et accompagnés d'annexes (annexes techniques contenant l'ensemble des servitudes d'utilité publique, la liste des lotissements dont les règles d'urbanisme ont été maintenues, les schémas des réseaux d'eau et d'assainissement, et des systèmes d'élimination des déchets) .

Le règlement détermine les règles applicables pour chaque zone, de par sa nature, ses conditions et ses possibilités d'occupation des sols; on distingue les zones urbaines équipées (U), les zones d'extension de l'urbanisation (AU) et les zones naturelles protégées pour l'agriculture (A) ou pour les sites particuliers (N) .

Les objectifs du PLU de St Bauzille de Putois

Face à la pression démographique et urbaine et en l'absence de document d'urbanisme, il est aujourd'hui nécessaire que la commune ait la maîtrise de son urbanisation future afin notamment :

- d'éviter un trop grand étalement urbain, désorganisé ou incohérent,
- de préserver l'environnement et le cadre bâti du village, de la commune,
- de prendre en compte les risques d'inondations de l'Hérault et de son affluent l'Alzon,
- de préserver les zones agricoles,
- de requalifier les entrées et traversées de ville à partir de la R.D.986 notamment,
- de maîtriser les secteurs de développement de l'urbanisation et les terrains nécessaires aux équipements et aux activités économiques,
- d'intégrer les schémas d'eau et d'assainissement .

Ces objectifs seront présentés dans le **projet d'aménagement et de développement durable** de la commune . Les habitants seront invités à faire leurs observations sur ce document lors d'une prochaine exposition en Mairie .

La commission municipale :
Jean BRESSON

E T A T C I V I L

Agonés ❶ - St Bauzille ❷ - Montoulieu ❸

MARIAGES

- ❷ BURBAN Gilles et GIRON Christelle
- ❷ TOUCHOT Florent et POLACK Emilie
- ❷ REBOUL Julien et REICHARDT Patricia

DECES

- ❷ TRUBERT Lucien le 26 07 02
- ❷ GRANIER Anne Monique Vve RENAUD le 03 09 02
- ❷ MARTIN Albert le 22 09 02
- ❷ TRICOU Anny Vve de COMBET le 21 09 02

**SERVICE MEDICAL ET
PHARMACEUTIQUE
DE GARDE DIM. ET JOURS FERIES
4^{ème} TRIMESTRE 2002
Cantons Ganges Sumène**

dimanche 27 octobre	DR LAVESQUE PH SCHOENIG	04.67.73.66.73. 04.67.81.35.60.
vendredi 01 novembre	DR RENAUD PH VALAT	04.67.73.85.52. 04.67.73.84.15.
dimanche 03 novembre	DR MONNEY PH BRUN	04.67.81.32.84. 04.67.73.70.05.
dimanche 10 novembre	DR SEGALA PH BANIOL	04.67.73.91.83. 04.67.73.80.20.
lundi 11 novembre	DR SEGALA PH SCHOENIG	04.67.73.91.83. 04.67.81.35.60.
dimanche 17 novembre	DR MORAGUES PH BOURREL	04.67.81.31.34. 04.67.73.84.12.
dimanche 24 novembre	DR TEHIO PH VALAT	04.67.73.81.32. 04.67.73.84.15.
dimanche 01 décembre	DR SEGALA PH SCHOENIG	04.67.73.91.83. 04.67.81.35.60.
dimanche 08 décembre	DR RENAUD PH BRUN	04.67.73.85.52. 04.67.73.70.05.
dimanche 15 décembre	DR LAVESQUE PH BANIOL	04.67.73.66.73. 04.67.73.80.20.
dimanche 22 décembre	DR DUPONT PH BOURREL	04.67.73.87.95. 04.67.73.84.12.
mercredi 25 décembre	DR MONNEY PH BRUN	04.67.81.32.84. 04.67.73.70.05.
dimanche 29 décembre	DR DUCROS PH VALAT	04.60.73.83.31. 04.67.73.84.15.
mercredi 01 janvier	DR LAVESQUE PH BANIOL	04.67.73.66.73. 04.67.73.80.20.

Le Médecin de Garde le Dim. assure le service du Samedi 12h au Lundi 8h
La Semaine qui suit, il assure les urgences de nuit de 20h à 8h en cas d'absence du médecin traitant.
La Pharmacie de Garde le Dim. assure le service du Samedi 19h au Lundi 9h.

En pays de poésie ...

En pays de poésie,
Pays de refuge et de non-refus,
Le mot " grenade "
Le mot " couteau "
Ne sauraient être au plus
(au plus haut prix,
au plus bas mot)
que des mots fruits :
- mot fruit de l'arbre
- mot fruit de mer ...
pas de mots sabres
rien que des coups " d'aimer "
dans l'eau des vers
dans l'air des mots

Perrault Viénès

Adieu Nanette

De temps en temps, à St Bauzille comme dans tous les villages, on entend sonner le glas. Une personne vient de nous quitter. Parfois on la connaît. Parfois on la connaît moins.... ou pas du tout. Et chaque fois, c'est un déchirement pour les proches qui viennent de perdre un être cher.

Cette fois, c'était celle qu'on appelait " Nanette " qui nous quittait, avec sa belle soeur, le soir du 3 septembre, à l'entrée de St Bauzille, au cours d'un de ces accidents de la route que les média nous signalent quotidiennement. Comme pour toute rupture de ce genre, le choc fut terrible pour la famille et tous ceux qui les ont connues de près. De plus Nanette a joué un rôle dans la vie publique de notre village. C'était une personne d'un certain âge, pourvue d'un dynamisme inépuisable pour visiter des malades et des personnes âgées, chez eux ou dans les hôpitaux, les cliniques ou les maisons de retraite. Depuis de nombreuses années, elle dirigeait et animait la fameuse " Braderie " de St Bauzille de Putois et présidait l'association " Entraide du Thaurac ". Fortement impliquée dans la vie de la paroisse, elle savait avec une remarquable énergie entraîner dans ses activités diverses de nombreuses personnes qui , parfois, avaient du mal à la suivre à sa cadence. Son départ brutal a été un choc pour de nombreux Saint Bauzillois. Le 7 septembre, l'église du village fut trop petite pour recevoir tous ceux qui ont voulu rendre un dernier hommage à Nanette et à sa belle soeur, deux personnes qui avaient consacré une large part de leur vie au service des autres.

Jean SUZANNE

**En hommage à
Anny**

Anny COMBET née TRICOU n'est plus de ce monde, qu'elle a quitté rapidement, emportée par la maladie à l'âge de 68 ans.

Un décès apportant le deuil dans sa grande famille, la tristesse dans le village et dans le cœur de ceux et celles qui l'ont connue et appréciée. Elle était l'épouse de Georges COMBET, un St Bauzillois discret mais très efficace dans les domaines social, syndical, communal, paroissial et artistique, décédé brusquement en 1988. Anny l'avait toujours secondé dans ses engagements. Après la mort de Georges, elle s'est investie au service du village, de ses habitants et de diverses associations, notamment comme Présidente du Comité des Fêtes. Gaie de tempérament, dans la lignée des TRICOU joyeux comédiens et animateurs, elle a joué avec talent plusieurs rôles dans le théâtre paroissial. Elle aimait chanter ou raconter des histoires dans les repas conviviaux du village ou dans les repas familiaux, avec dans son répertoire sa chanson préférée "Lili" de Pierre PERRET. Rappelons aussi que Anny a participé, oh! combien, à la vie paroissiale, chorale, catéchiste, organisatrice des cérémonies, équipe d'A.C.O. Secours Catholique etc...Pour toutes ces actions de dévouement et bénévolat le village et de nombreux amis de l'extérieur ont tenu à lui rendre hommage et entourer la famille le jour de ses obsèques. A noter les émouvantes paroles du Père ABOUT officiant et du Père Didier qui l'avait bien connue, ainsi que le témoignage affectueux de son fils Régis au nom de tous ses enfants. Pour tout ce que tu nous a apporté : MERCI ANNY.

Louis OLIVIER

Chronique villageoise .

Un été passé de plus. Une longue période de sécheresse qui a vu les arbres commencer à perdre leurs feuilles dès la fin juillet. Un afflux de touristes peut-être moins important en tout cas moins long que l'an dernier ? Puis le retour traditionnel de la pluie après le 15 août. Et la rentrée des classes. Chaque année, c'est un peu le même schéma, avec quelques variantes. L'Hérault a été remarquablement bas, obligeant les canoéistes à faire une partie de leur circuit à pied, canoë sur le dos. Le comité des fêtes a effectué une reprise spectaculaire en changeant la date de la fête de St Bauzille, en reliant le Plan d'eau et la place du

Christ, en créant des activités nouvelles et, notamment, en réussissant un marché artisanal (malgré une tempête qui l'a un peu abrégé) et un feu d'artifice remarquables. Bravo à toute l'équipe. Et si Agonès est resté calme, Montoulieu a connu le regain habituel d'activités autour de son camping, de sa piscine et, notamment, de son stage choral qui s'est terminé avec la magnifique manifestation du 30 août 2002 dont nous parle dans les pages du N°66, M. BOURGET.

Le train train de la vie quotidienne a repris son rythme habituel. Pourtant, particulièrement à St Bauzille, un changement important est

déjà amorcé, lentement, mais inexorablement. Des maisons neuves poussent ici et là. Une population nouvelle, jadis surtout des retraités venus du nord, est aujourd'hui constituée de jeunes ménages qui ne travaillent pas sur place, souvent à Montpellier. Et l'état civil comporte régulièrement plus de naissances que de décès. Il n'empêche que certains petits problèmes traditionnels subsistent. Par exemple, cet été, beaucoup ont trouvé dans leur boîte aux lettres un tract (anonyme) dénonçant les "empoisonneurs de chats". Il y a quelques années, c'était les "empoisonneurs de chiens".

(Suite page 28)



Comité des fêtes

Réponses - Propositions - Suggestions

1. Le Spectacle de Danse Traditionnelle Arlésienne :

m'a beaucoup plu - m'a plu - ne m'a pas plu

je ne l'ai pas vu (quelle raison dont nous serions responsables vous aurait-elle empêché de voir ce spectacle ?

Propositions pour l'amélioration de ce type de spectacle :

Quel type de spectacle de substitution proposeriez-vous :

2. Les Activités Jeux Gonflés :

m'a beaucoup plu - m'a plu - ne m'a pas plu

je ne l'ai pas vu (quelle raison dont nous serions responsables vous aurait-elle empêché de voir ce spectacle ?

Propositions pour l'amélioration de ce type de spectacle :

Quel type de spectacle de substitution proposeriez-vous :

3. Les Orchestres

MELODY

(vend. 09/08)

m'a beaucoup plu

m'a plu

ne m'a pas plu

KRYSTAL NOIR

(sam. 10/08)

a beaucoup plu

m'a plu

ne m'a pas plu

NUITS BLANCHES

(dim. 11/08)

m'a beaucoup plu

m'a plu

ne m'a pas plu

Propositions pour l'amélioration de ce type de spectacle :

Quel Orchestre souhaiteriez-vous voir évoluer à Saint Bauzille :

Quel genre d'orchestre souhaiteriez vous : rock - variété - musette - autre (.....

Il est vrai que pièges ou poison sur la voie publique sont des dangers, y compris pour les humains, les enfants notamment. Il est vrai aussi que chiens et chats errants peuvent poser des problèmes de voisinage dans la mesure où leur nombre s'accroît excessivement. La solution ? Ce n'est bien sûr pas du côté des bêtes qu'il faut la chercher, mais de leurs maîtres et de leurs voisins. Et elle est toute entière dans : **la responsabilité de chacun.**

Un élément nouveau est apparu dans notre vie collective : l'évacuation des déchets. Ils sont de plus en plus abondants. Une élimination impose des exigences à tous, citoyens ordinaires ou élus. Ça coûte cher ? Ca demande de la discipline, de la compréhension et surtout....

de la responsabilité, là aussi. S'il y en a, de part et d'autre, pas de problème. Ou tout au moins, chaque problème a une solution. Mais si on en manque, alors....? On pourrait poursuivre cette chronique à propos des camions et voitures qui sont de plus en plus nombreux, bruyants et dangereux, particulièrement sur la D 986, les riverains du Chemin Neuf les subissent de plus en plus péniblement, les feux rouges ne sont pas respectés par tous. La vitesse encore moins, on ne peut pas circuler en vélo aux heures d'affluence " sans serrer les fesses". Traverser à pied n'est pas conseillé aux cardiaques ? Quant aux enfants c'est absolument à proscrire si un adulte ne les tient pas par la main. La voiture est un excellent outil. Mais elle est

devenue un mythe monstrueux dans la mesure où elle transforme un citoyen civilisé en bête sauvage qui ne connaît plus d'autre règle que lui-même. Et cette fameuse D 986 aux alentours de nos villages a un palmarès effrayant en accidents (ou incidents ?) très graves ou mortels. La solution ? Des "ralentisseurs", des "ronds-points", un gendarme tous les 10 mètres, etc...Il y en a beaucoup et il faudra en chercher et en appliquer d'autres encore.

La seule qui serait définitivement suffisante, mais elle est sans doute la plus difficile à mettre en pratique par de dangereux imbéciles qui se croient tout permis, c'est, encore et toujours : **LA RESPONSABILITE ;**

Jean SUZANNE



4. Le activités Foraines :

m'ont beaucoup plu - m'ont plu - ne m'ont pas plu
 Propositions pour l'amélioration de ce type de spectacle :
 Quel type d'attractions foraines souhaiteriez vous voir figurer ? :

5. La retraite aux Flambeaux :

m'a beaucoup plu - m'a plu - ne m'a pas plu
 je ne l'ai pas vu (quelle raison dont nous serions responsables vous aurait-elle empêché de voir ce spectacle ?
 Propositions pour l'amélioration de ce type de spectacle :
 Quel type de spectacle de substitution proposeriez-vous ? :

6. Le repas

m'a beaucoup plu - m'a plu - ne m'a pas plu - Je n'ai pas pu venir
 Propositions pour l'amélioration de ce type de repas :

7. L'apéro Moules :

m'a beaucoup plu - m'a plu - ne m'a pas plu - je n'ai pas pu venir
 Propositions pour l'amélioration de ce type d'apéro :

Nom : Prénom :
 Adresse :
 Tél :

Par courrier : Comité des Fêtes, Mairie, 34190 St Bauzille de Putois.
 ou en main propre à l'un des membres du Comité des Fêtes.